

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

16° : ALGER

23° : TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 4 Décembre 2013 - 30 Mouharram 1435 - N° 444 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
M. Sellal à El-Oued : La «dictature bureaucratique» à l'index
Page 4



LES GRANDES ASSISES NATIONALES DES TRANSPORTS
Le coup d'accélérateur du Premier ministre
Page 5

GRÈVE DE L'ETUSA
Sellal exhorte les travailleurs à privilégier le dialogue
Page 3

La 3G c'est OK!

Mobilis, Ooredoo et Djezzy reçoivent les notifications officielles de leurs licences 3G+



HABITAT

TEBBOUNE L'A ANNONCÉ
«Le décret exécutif fixant les modalités et les règles de construction dans le Sud signé par le PM»
Page 3

M. BABA AHMED EST FORMEL
«Aucune 2^e session n'est prévue pour le Bac 2014, mais...»
Page 3

FORMATION PROFESSIONNELLE
Bedoui : «La bourse des stagiaires passera à 1 000 DA, celle des apprentis à 3 000 DA par mois en 2014»
Page 3

SCIENCE et VIE

Maladies héréditaires
Êtes-vous à risque ?
Pages 12-13

SANTÉ

LUTTE CONTRE LE SIDA
Les imams s'impliquent
Page 11

FOOTBALL

TIRAGE AU SORT DU MONDIAL 2014
Beaucoup de travail pour la délégation algérienne au Brésil
Page 22

ALGER

Une si jeune victime
20 ans de réclusion criminelle pour son assassin
Page 8

**Régions Nord : 16° à Alger**

- Temps passagèrement nuageux avec quelques pluies éparses vers les régions Centre et Est. Alternance d'éclaircies et de passages nuageux vers les régions Ouest. Les vents seront faibles : 10/25 km/h. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 23° à Tamanrasset

- Temps nuageux vers le Sud-Ouest (wilaya de Tindouf) avec quelques pluies. Ailleurs temps dégagé. Les vents seront modérés : 20/30 km/h.

| | | | | |
|-------------|-----|-----|-----|-----|
| Alger | max | 16° | min | 10° |
| Oran | max | 19° | min | 07° |
| Annaba | max | 18° | min | 09° |
| Béjaïa | max | 19° | min | 09° |
| Tamanrasset | max | 23° | min | 06° |

**DU 9 AU 12
DÉCEMBRE
À SÉTİF**

**10 exposants
attendus
au 8^e salon
du bâtiment
et de la
construction**

Le 8^e et de la construction SETIF 2013 sera organisé du lundi 9 décembre au jeudi 12 décembre à la salle des expositions El maabouda de Sétif.

Pas moins de 100 exposants et de 15.000 visiteurs sont attendus à ce salon spécialisé organisé en partenariat entre Batimatec Expo, la société algérienne des foires et exportations (Safex) et la wilaya de Sétif.

CHLEF

**40 exposants
au 1^{er} salon
du microcrédit**

Plus de 40 opérateurs ont pris part, hier à Chlef, au 1^{er} salon des micro-entreprises, financées par l'Agence locale de gestion des microcrédits (Angem), dans le cadre de la promotion de leurs produits.

La manifestation, qui s'étalera sur trois jours, a pour objectif, selon les organisateurs, de vulgariser le dispositif de l'Angem et de faire connaître au public les produits fabriqués par ces petites entités économiques.

DÉBUT 2014

**Un SAMU social
à Constantine**

Les travaux de réalisation du siège d'un service d'aide méncale (SAMU) social, seront lancés à la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine) au début de l'année 2014, a indiqué hier un responsable de la direction de l'Action sociale (DAS).

Les études techniques du projet d'assistance (à domicile ou sur le lieu de travail) et d'orientation des personnes sans domicile fixe vers des lieux d'hébergement, notamment en hiver, ont été finalisées, a précisé à l'APS M. Abdelhak Djiziri, chef du service du suivi des projets à la DAS.

Le responsable qui s'exprimait en marge d'une journée «portes ouvertes» organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des handicapés, a ajouté que la mission principale de ce SAMU social est de porter secours aux personnes vulnérables, notamment lorsque les circonstances les ont contraints à vivre dans la rue. La réalisation du projet, premier du genre dans la wilaya de Constantine, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 60 millions de dinars, a encore fait savoir M. Djiziri, ajoutant que cette structure sociale permettra d'évaluer la situation dans laquelle se trouvent les personnes fragilisées, en difficulté sociale ou en détresse, et d'apporter une aide adaptée et un soutien moral à ces personnes.

**LES P^{RS} AMRANE ACHOUR ET SOUKEHAL ABDELKrim INVITÉS CE MATIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS**

«Vaincre le paludisme» thème de la conférence

Les professeurs Amrane Achour et Soukehal Abdelkrim, respectivement chef de service des maladies infectieuses au CHU El Kettar et spécialiste en épidémiologie au CHU de Beni Messous, seront les invités, ce matin à 10h30 du Forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

Les hôtes du journal animeront à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème : «Vaincre le paludisme».



**SAMEDI
7 DÉCEMBRE À 10H**

**M. Djamel
Laïdouni,
président du
SNM invité du
Forum de
dkNews**

Le président du Syndicat des magistrats (SNM), M. Djamel Laïdouni, sera l'invité samedi 7 décembre à 10h30 du Forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger. M. Laïdouni interviendra à cette occasion sur le thème de l'accompagnement des mesures initiées dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment dans le secteur de l'administration.



**BORDJ BOU-ARRÉRIDJ
Les habitants
de 6 villages
bloquent
la RN45**

Des dizaines d'habitants des agglomérations d'Ouled Boushab, Zegeur, Zrazria, Ouled Hama, Ghaffositene et Mekarta, relevant des communes d'El Hammadia et d'El Euch, au sud du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, sont sortis dans la rue, pour la troisième journée consécutive, pour protester contre le manque de commodités dont ils souffrent. En réaction aux atermoiements des pouvoirs publics concernant la satisfaction de leurs doléances, les protestataires ont bloqué le principal tronçon de la RN45, qui relie Bordj Bou-Arréridj à M'sila, sur une quarantaine de kilomètres à plusieurs points. Les manifestants réclament principalement le raccordement de leurs villages au gaz de ville et un meilleur cadre de vie. «Nous refusons de vivre un nouvel hiver rigoureux, sans disposer de gaz, comme ce fut le cas lors des intempéries de l'année précédente», disent les protestataires.

D'autres revendications ont été soulevées par les habitants tels que la réfection des routes et ruelles de leur agglomération, le règlement définitif du problème de transport, l'électricité, la santé, et l'école. «Nous comptons également bloquer la route tout le temps qu'il faudra pour nous faire entendre», nous a confié un des protestataires.

C'est un véritable bras de fer qui risque de perdurer si aucune solution n'est trouvée à ce problème. Il va sans dire et comme à chaque action de ce genre, le blocage de la route a suscité des désagréments chez les automobilistes et les passagers, surtout qu'il s'agit d'une journée de vacances. Pour les manifestants c'était l'ultime recours.

**MONDIAL 2014: LES PROCÉDURES DE VISA
POUR LE BRÉSIL SERONT FACILITÉES
POUR LES SUPPORTERS DES VERTS**



**BARRAGE
DE TAKSEBT
(TIZI-OUZOU)
Un apport
d'eau de plus
d'un million
de m³ en
3 jours**

Le barrage de Taksebt dans la wilaya de Tizi Ouzou a reçu un volume d'eau supplémentaire estimé à 1.113 million de m³, depuis le premier décembre, et ce à la faveur de fortes précipitations enregistrées dans la région, a indiqué hier la direction locale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

M. Alilik Soraya a précisé à l'APS que cet ouvrage hydraulique a, par ailleurs emmagasiné, à la faveur des chutes de pluies, enregistrées durant le mois de novembre écoulé, un volume d'eau estimé à 120.331 millions de m³. Grâce à ces apports en eau, le barrage de Taksebt a atteint pour la journée de mardi un taux de remplissage de 66,47 %.

La directrice de l'ANBT, a rappelé que ce même barrage ne souffre pas de problème d'envasement, principalement parce qu'il est situé en amont d'un bassin versant fortement boisé, donc avec un très faible taux d'érosion.

Le barrage de Taksebt qui assure l'alimentation en eau potable des populations des wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès et Alger, dispose d'une capacité de stockage de près de 180 millions de m³.

GRÈVE DE L'ETUSA

Sellal exhorte les travailleurs à privilégier le dialogue

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exhorté mardi à Alger les travailleurs de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) à « privilégier le dialogue, suite au mouvement de grève déclenché par les chauffeurs et receveurs de cette entreprise pour réclamer des augmentations de salaire. »

« Je vous encourage à privilégier le dialogue avec la direction et de ne pas recourir, à chaque fois, à la grève, qui pénalise en premier lieu les



citoyens », a indiqué M. Sellal à l'adresse des représentants de l'Etusa lors d'une visite au stand de cette entreprise, en marge de la cérémonie d'ouverture des assises sur les transports, organisées par le

ministère du secteur.

Le Premier ministre a assuré, dans le même cadre, les travailleurs de l'Etusa du « soutien des pouvoirs publics », soulignant dans ce sens que leurs droits « seront

préservés ». Les chauffeurs et receveurs des bus relevant de l'Etusa avaient observé une grève de 10 jours (du 11 au 21 novembre 2013), sans préavis. Cette grève a été jugée « illégale » par le tribunal administratif de Sidi M'hamed.

La principale revendication des grévistes était l'application de tous les articles de la convention collective signée et adoptée en 1997 avec effet rétroactif et le respect de ses dispositions juridiques ainsi que le rétablissement du bureau syndical pour assurer le dialogue avec le responsable de l'entreprise et le ministère de tutelle.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Bedoui : «La bourse des stagiaires passera à 1 000 DA, celle des apprentis à 3 000 DA par mois en 2014»

La bourse des stagiaires du secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels passera, à partir du début de l'année 2014, à 1 000 dinars et celle des apprentis à 3 000 dinars par mois, a indiqué mardi le premier responsable du secteur, Nour Eddine Bedoui.

« La bourse des stagiaires du secteur passera de 500 à 1 000 dinars par mois, alors que celle des apprentis de 2 700 à 3 000 dinars par mois à partir du début de l'année 2014 », a indiqué le ministre dans une déclaration à l'APS en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la journée internationale des personnes en situation d'handicapés. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre d'un projet de décret modifiant les bourses des stagiaires et apprentis qui « rentrera en application dès la signature et la publication du décret. »

Le ministre a souligné, dans ce cadre, que cette mesure a eu l'accord des différentes instances concernées, notamment, le ministère des Finances. « L'incidence financière de cette augmentation est évaluée à plus de 4 milliards de dinars », a précisé M. Bedoui, ajoutant que les crédits destinés à la prise en charge de cette augmentation sont prévus dans la Loi de finance 2014.



TEBBOUNE L'A ANNONCÉ «Le décret exécutif fixant les modalités et les règles de construction dans le Sud signé par le PM»

Le décret exécutif fixant les modalités et les règles de construction dans le Sud a été signé récemment par le Premier ministre et sera appliqué dès sa publication dans le Journal officiel, a indiqué mardi à El-Oued le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Teboune.

« Le décret exécutif fixant les modalités et les règles de construction dans le Sud, a été signé récemment et sera mis en application dès sa publication dans le Journal officiel », a déclaré le ministre en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya.

« En vertu de ce texte, aucun citoyen ne pourra construire dans les régions concernées sans le préalable d'une autorisation l'obligeant à tenir compte des spécificités urbanistiques des régions du Sud », a-t-il précisé.

« On ne peut pas revenir sur ce qui a été fait, mais dorénavant le mode de construction dans le Sud sera respecté », a-t-il affirmé. Il a ajouté que l'habitat propre au Sud « permet d'économiser l'énergie », citant l'exemple de la wilaya d'El Oued, connue par ses voûtes, un type de constructions propres à la région.



M. BABA AHMED EST FORMEL

«Aucune 2^e session n'est prévue pour le Bac 2014, mais...»

Aucune deuxième session de l'examen du baccalauréat n'est prévue pour la session de 2014, a déclaré mardi à Tlemcen le ministre de l'Education nationale, M. Abdellatif Baba Ahmed.

« Une réflexion a été engagée dans le sens de l'instauration d'une seconde session du Bac mais aucune décision n'a été prise pour la prochaine session du bac 2014 », a expliqué le ministre soulignant que les différents partenaires sociaux, les membres du corps pédagogique et des parents d'élèves « sont associés pour dégager une décision finale et adéquate ». M. Baba Ahmed a également précisé que « de nombreuses propositions et options sont soumises au débat comme la possibilité de prendre en compte la fiche de synthèse de chaque élève pour ceux qui auront lors de l'examen du Bac une moyenne variant de 9 à 10 sur 20, ou recourir à une seconde session de cet examen avec la possibilité pour le candidat de concourir dans les matières essentielles seulement ».

« Plusieurs questions d'ordre technique, psychologique et pédagogique doivent être prises en considération pour pouvoir se prononcer définitivement », a-t-il ajouté.

Lors de cette visite d'inspection dans la wilaya de Tlemcen, le ministre de l'éducation nationale a inauguré un nouveau lycée de 1 000 places au niveau de la cité « Ouled Benbdoum » de Magnhia. Cet établissement éducatif pour lequel une autorisation programme dépassant les 200 millions de dinars a été allouée dispose de 20 salles de cours, six laboratoires, un amphithéâtre de 160 places outre une salle de lecture et des terrains de sport.

Sur place, M. Baba Ahmed a pris connaissance du fonctionnement de ce nouvel établissement et s'est informé des préoccupations des élèves qui ont dans une grande majorité posé le problème du transport notamment pour ceux provenant du quartier d'El Matmor et d'autres quartiers éloignés. Le ministre a ensuite visité



le nouveau CEM, situé dans la même cité doté d'une capacité de 720 places pédagogiques. Il s'est enquis des conditions de travail dans ce CEM qui compte 16 classes, deux ateliers, deux laboratoires et une salle polyvalente avant de se rendre à la nouvelle ville de Boujlida à Tlemcen afin d'inspecter les travaux de réalisation d'un autre CEM de 600 places en cours d'achèvement. Dans la commune de Mansourah, le ministre a visité le nouveau lycée de

**M. ZOHRA DERDOURI :
Le processus d'octroi de la licence 3G+ s'est déroulé dans la «transparence»**



Le processus d'attribution de la licence 3G+ aux trois opérateurs de la téléphonie mobile (Mobis, Ooredoo et Djezzy) s'est déroulé dans la «transparence» et «conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur», a affirmé mardi la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

Le processus d'attribution a été « transparent » et mené avec «beaucoup de professionnalisme et d'abnégation» de la part du gouvernement à travers le ministère et l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (Arpt), ainsi que de la part des trois opérateurs ayant participé à l'appel à concurrence l'1^{er} août dernier, a indiqué Mme Derdouri, qui a présidé la cérémonie de remise des décrets exécutifs d'attribution définitive des licences 3G+ aux opérateurs. Elle a rappelé que la décision prise en juillet dernier par le gouvernement pour l'introduction du haut débit mobile à travers l'octroi des licences 3G+ «inscrit résolument l'Algérie sur la voie du développement d'une économie numérique fondée sur la connaissance et l'introduction des TIC à tous les niveaux». Mme Derdouri a estimé que le développement de ces nouvelles technologies devrait fortement contribuer à la généralisation de l'usage des TIC et stimuler la croissance économique à travers la création de nouvelles richesses et l'émergence d'une économie d'innovation. Elle a appelé, à cette occasion, les acteurs économiques, opérateurs et fournisseurs de services à apporter leur contribution pour le développement d'un contenu local adapté aux besoins effectifs du citoyen.

« La maturité de la 3G+ et les expériences internationales qui seront mises à profit par nos opérateurs pour réussir le déploiement des réseaux en assurant une qualité de service à des tarifs accessibles, ne peuvent que nous conforter quant au succès et l'atteinte des objectifs tracés », a-t-elle ajouté. La ministre a invité l'Arpt à veiller, de concert avec les opérateurs, au respect des obligations de couverture et de qualité du service, d'autant plus qu'ils se sont engagés pour que la couverture soit assurée et les services soient disponibles dans les 48 wilayas.

Bouhanak «El Oued Djilali», ouvert il y a deux ans. « Ces nouvelles infrastructures éducatives réceptionnées et les autres en cours de réalisation permettront de réduire le problème de la surcharge des classes constatée dans certaines régions de la wilaya à l'instar de Sabra, Mansourah, Maghnia », a indiqué le ministre. M. Baba Ahmed a clôturé sa visite à Tlemcen en inspectant les travaux de réhabilitation et de restauration du lycée « Docteur Benzerdjeb », un des plus anciens lycées de la wilaya. Ce lycée dont les bâtiments ont connu un désordre géologique ces dernières années, vient de bénéficier d'un projet de réhabilitation et de confortement en sus des travaux d'étanchéité dont le coût est estimé à 290 millions de dinars.

« Ce sujet, le ministre de l'Education a rappelé que, sur instruction du Président de la République, les 39 lycées du pays hérités de la période coloniale, ont bénéficié de projets de réhabilitation et de sauvegarde.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Après
El-Oued,
Biskra...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Biskra où il inspectera plusieurs projets initiés dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et inaugurerà ou lancerà de nouvelles réalisations. M. Abdelmalek Sellal, accompagné d'une importante délégation ministérielle, entamera sa tournée dans les Zibān à Sidi-Okba où il visitera l'Institut des sciences islamiques avant de se rendre dans une exploitation agricole de 51 hectares située à Ain Naga, considérée comme la première à l'échelle nationale en matière de produits maraîchers.

Le Premier ministre inspectera également, au cours de sa visite, le projet de réalisation, par un investisseur privé, d'un village touristique dénommé le Jardin des Zibān, constitué d'une palmeraie et d'un parc aquatique. Le secteur industriel sera l'un des points forts de cette tournée de M. Sellal qui lancerà, notamment, une nouvelle cimenterie d'une capacité d'un million de tonnes/an dans la localité de Brania, avant de visiter le plus important projet inscrit à l'indicateur de cette wilaya, en l'occurrence la future raffinerie d'El Outaya, pour se rendre ensuite sur le site des projets de deux centrales électriques à Oumache.

La visite d'une unité privée de conditionnement de dattes, à Tolga, l'inauguration d'une bibliothèque principale, d'un théâtre de plein air, la mise en service d'un auditorium et d'une bibliothèque au pôle universitaire de Chetma et l'inauguration du centre de formation des jeunes talents sportifs, à Biskra, constitueront les autres points de cette visite que le Premier ministre ponctuera par une rencontre avec les représentants de la société civile.

El-Oued, des coupes
et des symboles

● Mise en exploitation de plusieurs projets

● M. Sellal procède à la mise en exploitation de l'hôpital d'ophtalmologie d'El-Oued

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en visite de travail dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à la mise en exploitation de plusieurs projets de développement dans cette wilaya.

Première étape de sa visite, la gare routière de Djamaa, inscrite dans le cadre du programme de développement des régions du Sud, pour une enveloppe budgétaire de 98 millions DA, a été mise en exploitation. La gare qui couvre une superficie de 4,5 hectares, compte 15 quais, 4 guichets, une infirmerie et une dizaine de locaux commerciaux appelés à abriter différentes prestations de services.

Quatre-vingt (80) départs de bus quotidiens pour la couverture de 6 dessertes seront assurés par la nouvelle gare, qui accueillera quelque 300 bus par jour de transit reliant les wilayas du Centre, de l'Est, et de l'Ouest à celles du Sud et traitera annuellement quelque 1.200.000 voyageurs. Sur place, le Premier ministre a appelé les responsables de la société de gestion des gares routières d'Alger (Sogral) à hâter l'adjudication concernant l'attribution des locaux commerciaux situés dans l'enceinte de cette gare routière, afin d'offrir leurs prestations aux passagers au plus tôt. M. Sellal a, ensuite, visité à Guemmar (15 km d'El-Oued), une unité de conditionnement de dattes, au niveau du complexe privé «El-Moustakbel» de services agricoles, qui offre une capacité de traitement de 5 tonnes par jour et génère 120 emplois permanents et 70 autres saisonniers. Les autres activités du complexe sont le stockage de produits agricoles, avec 20 chambres froides offrant une capacité d'emmagasinage de 6.000 tonnes, et une huilerie d'une capacité de traitement de 56 quintaux par heure et de stockage de 30.000 litres.



coles, avec 20 chambres froides offrant une capacité d'emmagasinage de 6.000 tonnes, et une huilerie d'une capacité de traitement de 56 quintaux par heure et de stockage de 30.000 litres.

Dans le même site, le Premier ministre a présidé une cérémonie de remise symbolique de titres de concession à 15 jeunes sur un total de 370 jeunes ciblés par l'opération, dans une première phase, en attendant l'étude des autres dossiers déposés. Il a insisté sur le volet de la formation afin de développer davantage le secteur de l'agriculture dans la région. L'unité de fabrication de produits sidérurgiques tréfilés dans la commune de Kouinine (5 km d'El-Oued), créée en 2009 dans le cadre de la coopération algéro-cubaine, qui offre une capacité de 40 lits et dispose de différents services, dont les urgences, les blocs opératoires, les salles de consultation, le laboratoire, le centre d'imagerie, en plus des structures de formation et d'accueil. Cet hôpital permettra d'effectuer entre 300 et 500 consultations par jour et 30 et 40 interventions chirurgicales par jour également. Il sera renforcé prochainement par un staff médical cubain composé de 84 membres.

En réponse aux préoccupations soulevées, le Premier ministre a instruit les responsables à hâter la réalisation au niveau local d'une annexe d'école paramédicale et appelé les cadres du secteur et les autorités locales à inscrire leurs besoins en matière d'encadrement médical, et à faire des propositions de réalisation de nouvelles structures de santé, afin de remédier au problème de la vétusté des installations actuelles.

L'agriculture, l'atout maître de la relance économique

La wilaya de Biskra où le Premier ministre, Abdelmalek Sellal est attendu aujourd'hui pour une visite de travail, ambitionne de tirer la quintessence de ses atouts, en particulier de son énorme potentiel agricole.

Le «filon» appréciable que représente la fécondité de son sol, malgré une situation géographique aux portes du Sahara, la prédestinent sans conteste, au regard des efforts fournis et des importants investissements consentis, à devenir un authentique pôle agricole. L'objectif clairement affiché par cette wilaya de 22.000 km² est de promouvoir durablement les conditions de vie de ses 720.000 habitants, loin du cliché tendant à présenter la région des Zibān comme une simple carte postale touristique, même si elle jouit d'autres ressources non moins importantes en matière de tourisme, mais aussi d'industries des matériaux de construction.

L'agriculture, l'atout maître de la relance économique

Pierre angulaire du développement de la wilaya, l'agriculture est la carte gagnante de toute stratégie à même d'engager la région sur la voie du bond économique souhaité. En raison du déficit pluviométrique chronique, l'irrigation y est essentiellement assurée par la mobilisation des eaux superficielles provenant des barrages de la Fontaine des gazelles et de Fourn El-Ghorza et des eaux pompées dans les nappes souterraines.

Pour optimiser les atouts de la wilaya qui ambitionne de s'affirmer en pourvoyeur majeur du marché national en légumes précoces et en région exportatrice de dattes, les professionnels de cette filière proposent la généralisation des retenues artificielles d'eau et des bassins ainsi que l'encouragement des agriculteurs à adopter le système d'irrigation du goutte-à-goutte économie en eau. Avec une surface agricole utile (SAU) de 1,7 million d'hectares, le secteur génère 20.000 emplois par an et fournit annuellement plus de 4 millions quintaux de dattes et 5,7 millions quintaux de divers autres produits des cultures sous serres. La gamme des produits ne cesse de s'élargir avec l'introduction, ces dernières années, de nouveaux végétaux dont la

pomme de terre, les agrumes et l'olivier.

Une forte dynamique insufflée à l'économie locale

Les investissements publics octroyés à la wilaya de Biskra, dont plus de 200 milliards de dinars au titre du programme quinquennal 2010-2014, ont insufflé une forte dynamique à l'économie locale.

Les moyens mis en place ont permis l'engagement d'importants projets structurants dont une centrale électrique de 1.200 mégawatts, en chantier dans la commune d'Oumache, une raffinerie de pétrole au lieu-dit Fontaine des gazelles, capable de traiter 5 millions de tonnes/an, trois barrages dont celui de Mestaoua (Mezraâ) et cinq nouvelles unités de conditionnement d'eau minérale. Cette wilaya est également le premier marché national des dattes et de leurs dérivés. Depuis son érection au statut de wilaya, lors du découpage administratif de 1974, Biskra a connu de profondes mutations en matière d'infrastructures de base, lui permettant de disposer aujourd'hui d'un réseau routier de 2.000 km de routes, d'un aéroport international, d'un voie ferroviaire dont 100 km nouvellement modernisés, plusieurs gares routières dont une fraîchement réceptionnée au chef-lieu de wilaya, sans compter de nombreux équipements pour la jeunesse et les sports dans chacune de ses 33 communes.

A cela viennent s'ajouter quatre hôpitaux dotés d'autant de services d'urgences médicochirurgicales, en plus d'un 5^e hôpital en cours de construction à Zeribet El-Oued, dans les Zibān orientaux, divers équipements de télécommunications, une université de 30.000 étudiants, 500 établissements scolaires et 15 établissements de formation professionnelle.

Le réseau électrique couvre quant à lui 93 % de la wilaya et celui du gaz naturel plus de 62 % du territoire. Le parc de logements se compose de 300.000 unités. Il devra encore s'élargir à la faveur des projets en cours, portant sur la réalisation de 5.500 logements publics locatifs (LPL) et 622 autres destinés à la résorption de l'habitat précaire. Le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya

est également d'une grande richesse avec des vestiges des diverses civilisations numide, romaine, byzantine et ottomane dont de multiples et très anciennes zaouïas, mosquées et sépultures.

Le tourisme et les matériaux de construction, les autres axes de développement

Point de jonction entre le Nord et le Sud, les Zibān offrent de généreuses possibilités pour le développement d'un tourisme pluriel (thermalisme, tourisme de montagne, écotourisme et tourisme religieux).

Ses atouts premiers sont des paysages naturels à vous couper le souffle, un réseau de complexes et sites de thermalisme, les montagnes de Beni Frah, les oasis de Tolga, le mausolée et la mosquée de Sidi Okba, les sépultures très visitées de Sidi Zarzour et de Sidi Abderrahmane El-Akhdiri et les zaouïas Ali Benamor, El Kadiria, Tidjania et El Mokhtaria.

La wilaya de Biskra est également connue pour abriter les tombeaux de Biskra qui sont de moins de 300 compagnons du Prophète de l'islam, Mohamed (QSS), arrivés dans le pays durant les premières années des Fouathouate islamiques. Pour consolider cette ambition de destination touristique de premier ordre, Biskra vit actuellement au rythme de l'exécution de 20 projets d'hôtels et de six zones d'expansion touristique (ZET). Les autorités de cette wilaya mettent l'accent sur la prochaine émergence du noyau d'une industrie des matériaux de construction articulée autour de deux cimenteries d'une capacité cumulée de 3,7 millions tonnes/an, de 10 briqueteries et de 78 sites d'exploitation de matières premières pour la construction, dont l'argile, le sable et les agrégats. Le dynamique de développement, aujourd'hui bien visible aux quatre coins de la wilaya des Zibān, est appelé à se consolider et à mieux répondre aux attentes de ses habitants avec les divers projets à inaugurer et/ou à lancer par le Premier ministre qui sera, à la fin de sa visite, à l'écoute de la société civile dans l'optique d'apporter, éventuellement, des correctifs dans la marche vers le développement durable.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

LES GRANDES DES ASSISES NATIONALES DES TRANSPORTS

Le coup d'accélérateur de Sellal

Hier matin les grandes Assises nationales des transports se sont ouvertes à Alger en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de membres du gouvernement, de parlementaires, de cadres et d'experts. Cette rencontre de deux jours, «vise à établir un diagnostic complet des étapes parcourues mais aussi et surtout des insuffisances, voire les lacunes qui caractérisent, à l'heure actuelle, un secteur essentiel dans la stratégie du développement national comme dans la vie du citoyen», selon le ministère des Transports. Il s'agit encore de procéder à une réflexion pondérée et volontariste quant aux solutions à engager pour dynamiser le secteur pour les grands projets en cours et un secteur de services à la hauteur des ambitions de l'Etat et des attentes du citoyen. Outre les représentants des départements ministériels concernés notamment le ministère des Transports et celui chargé de la Réforme du service public, ces assises nationales verront la participation d'opérateurs, d'experts algériens et internationaux, de parlementaires et de représentants de la société civile. Elles sont ouvertes à toutes les compétences internes et externes, avec pour but le recensement de tous les aspects négatifs affectant l'activité.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné hier à Alger l'importance du service public dans le secteur des transports, appelant les participants aux grandes assises nationales à considérer ce point comme «un chantier important» pour hisser les services de transport en Algérie.

Il est important de signaler toute l'importance que prend le volet service public au sein des espaces d'accueil et des parcs de transport. Il importe au plus haut point que les Algériens puissent voyager dans leur pays et en dehors et mobiliser leurs marchandises selon les normes de qualité et de services mondialement reconnues», a-t-il affirmé dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux des grandes assises nationales des transports. Le chef de l'exécutif a invité dans ce sens, les participants à ces assises à «considérer ce point comme un chantier important qui ne concerne pas la seule tutelle, mais implique également d'autres secteurs et d'autres opérateurs qui doivent jouer pleinement leur rôle pour hisser les services de transport en Algérie». M. Sellal a confirmé, ainsi, la détermination de l'Etat à développer le secteur des transports qui contribue à améliorer les conditions de vie des citoyens.

«Son excellence le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a donné son haut patronage à ces premières grandes assises nationales du secteur des transports, m'a chargé de vous transmettre, et de vous confirmer la dé-



termination de l'Etat algérien à poursuivre ses efforts dans l'objectif de développer ce secteur vital». De même, «les moyens de transport contribuent, pour une large part, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et sont considérés comme un outil privilégié dans la concrétisation d'un équilibre du développement entre les régions d'un pays aussi grand et aussi vaste que l'Algérie», a-t-il enchaîné.

Le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité de traduire «cette stratégie en plan d'actions et en projets minutieusement étudiés avec des objectifs et des délais préétablis» afin d'adapter le système de transport avec les nouvelles exigences résultant des mutations socio-économiques du pays et en faire un élément adjoint du développement.

Il a relevé que la mondialisation a imposé ces dernières années la libre circulation des biens et des per-

sonnes «comme principe essentiel», faisant des différents systèmes de transport «des infrastructures de base prioritaires et un symptôme de développement, dont l'efficacité détermine le niveau de développement et de compétitivité des nations». Par ailleurs, M. Sellal a évoqué en clôturant son intervention «la tragédie au sens plein du terme, que représentent les accidents de la route et leurs cortèges douloureux et affligeants de morts et de blessés» qu'il ne doit «en aucun cas être admis comme une fatalité».

«Au contraire, l'effort de l'Etat en matière de sécurité routière doit être déculpé et poursuivi», a-t-il dit. Il a indiqué que les thèmes qui s'offrent à la concertation au cours de ces assises sont nombreux, en assurant que le gouvernement va «se pencher avec attention sur les résultats» des travaux de cette rencontre visant à dynamiser le secteur des transports.

GHOUL: 2 URGENCES PRIORITAIRES Répondre aux préoccupations immédiates et relancer le secteur

Les Assises nationales des transports doivent sortir avec des propositions et des solutions à même de répondre aux préoccupations immédiates et de relancer le secteur à moyen et long termes, a indiqué hier à Alger le ministre

«Transport maritime de marchandises : «Notre objectif est d'atteindre 20 à 30% de parts de marché»»

des Transports, Amar Ghoul. Intervenant à l'ouverture des travaux des Assises nationales des transports, M. Ghoul a souligné la nécessité pour cette rencontre de sortir avec des propositions et des solutions «concrètes et pratiques» à même de répondre aux préoccupations immédiates, telles que les problèmes d'embouteillage à l'origine de retards répétés. Le ministre a insisté sur la coordination entre les différents moyens de transport urbains, maritimes et aériens dans le cadre de stations multiservices. Parmi les préoccupations immédiates, le ministre a évoqué les accidents de la route qui atteignent des chiffres alarmants, appelant à des mécanismes permettant de réduire leur nombre, en prenant en compte les recommandations des différentes parties concernées, notamment la Sécurité nationale et la Gendarmerie nationale. Ces assises doivent aussi sortir avec des solutions à moyen et long termes permettant de relancer ce secteur vital afin qu'il puisse relever les défis nationaux, régionaux et internationaux, a souligné M. Ghoul. Pour ce faire, il importe d'encourager les moyens de production nationaux, notamment les bureaux d'étude et les sociétés de réalisation, d'équipement, d'exploitation et de maintenance, tant publiques que privées, en limitant le recours à l'expertise étrangère, a-t-il précisé. En cas de recours aux étrangers, le ministre a exigé l'intégration des moyens de production nationaux dans les différents partenariats afin de garantir le transfert d'expertise et de technologie. Evoquant la bureaucratie qui entrave beaucoup de projets, M. Ghoul a appelé à mettre fin à ce phénomène à travers la facilitation de toutes les démarches et la réduction du temps de traitement des dossiers et des documents requis. Les assises nationales des transports examineront, deux jours durant, la réorganisation de ce secteur au niveau des ateliers consacrés aux différents problèmes que rencontre le secteur afin de sortir avec des propositions à soumettre au gouvernement. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait affirmé, à l'ouverture des travaux, que le gouvernement examinerait avec intérêt les conclusions et les propositions de ces assises.

M. Sellal exhorte les investisseurs à «ne pas abdiquer devant la dictature bureaucratique»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a exhorte hier à El Oued les investisseurs à «ne pas abdiquer» devant ce qu'il a qualifié de «dictature bureaucratique».

Intervenant lors d'une rencontre avec les investisseurs de la wilaya d'El Oued, M. Sellal a indiqué que le rôle de l'Etat consistait désormais à réguler l'économie nationale et à en faire «un outil de production, d'exportation et de création de richesse».

«Je m'adresse à vous au nom du président de la République et du gouvernement, et je peux vous assurer qu'il existe une volonté politique d'accompagner tous ceux qui sont prêts à investir dans le pays», a-t-il affirmé.

«Nous n'avons d'autres solutions que de créer les richesses et d'encourager l'investissement et la productivité», a-t-il ajouté, soulignant que le rôle du gouvernement est de faciliter la tâche à l'investisseur dans tous les domaines.

HANDICAPÉS

Signature d'une convention de partenariat pour améliorer la formation professionnelle

Une convention de partenariat entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH) a été signée hier à Alger, avec pour objectif de renforcer et améliorer la formation destinée aux personnes handicapées physiques.

Cette convention définit le cadre de partenariat entre les deux parties pour une «étroite» collaboration en matière de prise en charge des personnes handicapées en formation.

L'identification des besoins en formation pour les personnes handicapées physiques, le renforcement de l'offre de formation afin de la rendre disponible à un plus grand nombre de cette catégorie et la diversification des spécialités de formation, figurent parmi les objectifs de cette convention signée en marge d'une rencontre tenue à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées.

Ce partenariat d'une durée de 5 ans renouvelable, vise à développer la formation par apprentissage en mobilisant les employeurs potentiels pour l'accueil d'apprentis handicapés au sein de leur institution.

Les deux parties se sont convenues de mobiliser les moyens d'accompagnement des stagiaires handicapés physiques dans l'élaboration de leurs projets d'activités professionnelles pour la réalisation de micro-entreprises.

Dans ce cadre, les partenaires s'engagent à «mettre en œuvre tous les moyens pour atteindre les objectifs escomptés, d'où la mise en place d'un comité de suivi qui se réunira deux fois par an en session ordinaire, afin d'arrêter les plans d'actions».

La convention a été signée par la directrice de la formation continue et des relations intersectorielles au ministère, Akila Chergou, et la présidente de la FAPH, Atika El Mamri, en présence du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad Bendjaballah.

DIASPORA ALGÉRIENNE EN FRANCE

Les opportunités d'affaires du marché national présentées à Marseille

Une rencontre sur les opportunités d'investissement en Algérie s'est tenue lundi à Marseille à l'adresse des hommes d'affaires issus de la diaspora algérienne souhaitant entreprendre des projets d'investissement en Algérie, indique mardi un communiqué de l'ANDI.

Organisée par l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) en partenariat avec l'ACM (agence de coopération internationale), la rencontre visait notamment à présenter des informations sur le climat d'affaires et les opportunités d'investissement en Algérie.

La rencontre avait, également pour objectif, de présenter le rôle de l'ANDI en matière de facilitation et d'accompagnement des investisseurs à travers l'ensemble des wilayas et d'écouter les préoccupations de la communauté algérienne en matière d'investissement et de création d'entreprises.

Les 25 hommes d'affaires ayant participé à cette rencontre ont, de leur côté émis leurs souhaits de monter des entreprises en Algérie dans différents domaines notamment dans l'agroalimentaire, les services et les industries des technologies de l'information et de la communication. Les débats, ajoute le communiqué, ont porté notamment sur les modes pratiques d'implantation, les structures d'accompagnement et les possibilités de financement des projets.

APS

MESSAHEL

Toutes les propositions sont les bienvenues pour permettre aux journalistes d'informer les citoyens

M. Abdelkader Messahe, ministre de la Communication affirme que son département «est ouvert» à toutes les propositions pour permettre aux journalistes d'exercer leur métier d'informer et permettre aussi aux citoyens de jouir de leur droit à l'information.

«En tant que ministère, nous sommes ouverts à toutes les propositions et disposés à apporter notre contribution pour faire que les jeunes générations et celles futures de journalistes connaissent les sacrifices consentis par leurs aînés tout au long de l'histoire de notre pays. Pour simplement exercer leur métier d'informer et permettre à leurs concitoyens de jouir de leur droit à l'information consacré aujourd'hui par la Constitution», a dit le ministre dans un entretien accordé au mensuel *Afrique Asie* dans son édition du mois de décembre.

Esquissant les grandes lignes de sa stratégie de réforme des médias pour laquelle son département a opté pour offrir une information de qualité aux citoyens, M. Messahe a affirmé que «la longue amitié qui me lie à de nombreux professionnels du secteur fait que les gens savent que tout ce que je pourrais entreprendre tiendra compte des intérêts de la profession, du droit des citoyens à une information complète et objective et bien sûr des intérêts de notre pays de manière générale».

«Il est évident aussi que pour pouvoir avancer il faut être deux: pouvoirs publics et professionnels. Autrement dit, j'ai besoin d'avoir un partenariat crédible et disponible pour pouvoir mener à terme les réformes qu'il nous faut engager pour stabiliser et développer le secteur», a-t-il ajouté.

Après le développement «spectaculaire» qu'a connu la presse écrite au début des années 1990, le ministre considère qu'il appartient aujourd'hui aux pouvoirs publics et aux professionnels d'en « tirer les enseignements et de travailler ensemble à la mise en place d'instruments de régulation qui couvrent des domaines aussi divers que l'impression, la diffusion et la publicité, pour ne citer que ces volets», pour le ministre, il est «urgent» pour les professionnels de s'organiser en ordre afin de s'affirmer comme interlocuteurs des pouvoirs publics et de mettre en place un code de déontologie qui régira la profession». «La bataille pour gagner le lecteur sera dure. C'est un lecteur qui le dit, pas le premier responsable du secteur», a-t-il souligné.

Au volet relatif au secteur de l'audiovisuel, M. Messahe a relevé que la loi sur l'audiovisuel qui «sera adoptée très prochainement et les textes réglementaires qui en découlent permettront de gérer toutes



les situations», affirmant qu'il existe «une volonté politique réelle d'ouvrir le champ audiovisuel devant tous ceux qui souhaitent y investir, conformément aux règles qui seront définies».

Pour ce faire, a-t-il dit, son département «s'est inspiré des expériences des autres pays et particulièrement ceux qui ont une pratique démocratique reconnue pour poser les règles appelées à régir ce secteur».

Le pluralisme audiovisuel va de pair avec une production nationale variée

Le ministre a notamment insisté sur le fait que ce pluralisme audiovisuel «doit aller de pair, comme c'est là aussi le cas dans les pays démocratiques, avec le développement d'une production nationale variée et de qualité, pour satisfaire les besoins du téléspectateur algérien».

S'agissant des réseaux internationaux, il a souligné que cette mise en perspective permet d'entrevoir «l'ampleur des chantiers à ouvrir rapidement», particulièrement dans le domaine de la formation pour tout ce qui touche aux métiers de l'audiovisuel, et dans la relance de la production.

Par ailleurs et de son point de vue, le débat ne devrait pas «se limiter à la nature juridique de la propriété, qui ne permet pas, a-t-il dit d'aborder les vrais enjeux». Le débat, devrait se focaliser plutôt sur le cahier des charges et sur les conditions à réunir pour dynamiser la production nationale afin d'étoffer les grilles de programmes», dira M. Messahe. «Ce sont là les véritables défis qu'il nous faudra relever

pour permettre à nos médias de faire face à la concurrence et ne plus être de simples relais de ce qui se produit ailleurs», a ajouté le ministre. «Cela dit, nous nous sommes déjà attelés à travailler sur la meilleure manière de renforcer et d'améliorer la mission de service public dévolue à la télévision, la radio et l'agence de presse nationale», a assuré le ministre. «Ces médias, a-t-il observé, ont un grand rôle à jouer dans le développement du paysage médiatique national et pour la satisfaction du droit des citoyens à une information créative et variée».

«Notre ambition est de voir la télévision et la radio algériennes se hisser au niveau des grands networks internationaux publics. Ce n'est pas un pari impossible, pour peu que la volonté politique et l'engagement des professionnels du secteur convergent», a-t-il ajouté, insistant encore sur le fait que «la volonté politique existe et nous sommes encouragés à nous engager résolument sur cette voie». Sur les points de presse mensuels qu'il anime avec le ministre des Affaires Etrangères, M. Messahe a précisé que ces rendez-vous permettront d'éclairer l'opinion publique sur les activités du gouvernement et sur l'action de l'Algérie au niveau international. Il a indiqué alors que son ministère travaille avec tous les autres départements ministériels «à dynamiser» les cellules de communication, afin qu'elles puissent jouer «pleinement» leur rôle et être une interface «crédible» pour les journalistes en leur fournissant «en temps réel» l'information.

aux particuliers, 28 mds de DA aux entreprises et 26,7 mds de DA aux promoteurs immobiliers, selon le dernier bilan de la banque obtenu par l'APS. Entre le début janvier et la fin septembre, la CNEP-Banque a ainsi accordé 16.240 crédits hypothécaires aux particuliers pour un montant de 34,53 mds de DA, soit presque le même niveau

de crédits accordés durant les neuf premiers mois de 2012.

Depuis le lancement des crédits hypothécaires au profit des particuliers dans les années 1970 et jusqu'à fin septembre dernier, plus de 506.917 crédits pour un montant global de 345,5 mds de DA ont été accordés par cette banque publique, selon le bilan.

La CNEP a accordé près de 90 mds de DA de crédits en neuf mois

La CNEP-banque (Caisse nationale d'épargne et de prévoyance) a accordé durant les neuf premiers mois de 2013 près de 90 milliards (mds) de DA (plus d'un milliard de dollars) de crédits à ses clients entre particuliers, promoteurs immobiliers et entreprises.

Quelque 34,5 mds de DA de crédits ont été accordés

TRAFC DE COCAÏNE

5 ans de réclusion criminelle pour l'artiste chanteur Réda Sika

Une peine de cinq ans de réclusion criminelle a été prononcée lundi par le tribunal criminel d'Alger à l'encontre de l'artiste chanteur Réda Sika, reconnu coupable de trafic de drogue en 2011.

Le Procureur général près le tribunal criminel d'Alger avait requis la réclusion criminelle à perpétuité contre 22 accusés dans une affaire de trafic de drogue (cocaïne), remontant à l'année 2011, dont l'artiste chanteur Réda Sika. Les accusés sont poursuivis pour constitution d'un groupe criminel.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2011 après que les services de sécurité d'Alger eurent été informés de l'existence à Al-

drogue à partir de Bamako ou d'Espagne pour la remettre à des personnes qui se chargeront, ensuite, soit de la commercialiser dans la capitale ou de la revendre au détail à des toxicomanes. F. Abdennour, avait reconnu lors de l'instruction avoir recruté en 2008 un groupe de stewards pour lui apporter des quantités plus ou moins importantes de cocaïne depuis Bamako et l'Espagne.

L'artiste chanteur Réda Sika avait nié tout au long de l'instruction judiciaire, les faits qui lui ont été reprochés, reconnaissant cependant avoir consommé de temps en temps de la drogue sans pour autant la commercialiser ou la transporter.

3^e CONFÉRENCE ALGÉRO-FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : La ministre française à Alger les 20 et 21 février

La ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, effectuera les 20 et 21 février 2014, une visite officielle en Algérie afin de co-présider avec son homologue algérien les travaux de la 3^e conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



Cinq conventions seront signées lors de cette conférence, qui verra la participation «des plus grandes universités, d'organismes de recherche et d'un grand nombre d'opérateurs économiques», a indiqué le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué, à l'occasion de l'audience accordée par le ministre Mohamed Mebarki à l'ambassade de France en Algérie, André Parant. Deux thèmes majeurs seront discutés lors de cette conférence, à savoir l'entrepreneuriat et le problème de l'employabilité ainsi que l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. L'organisation de la collaboration entre les universités et organismes de recherche algériens et français sera également au menu de cette

conférence a-t-on précisé de même source.

Par ailleurs, les deux parties ont réaffirmé leur volonté d'«approfondir» davantage la coopération dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique. Les deux responsables se sont engagés à donner, à cette occasion, «une attention particulière à l'appui de la formation supérieure dans les filières professionnalisaantes», qui constituent, «un des projets phares de cette coopération», a-t-on ajouté.

Cet appui qui consiste notamment, relève le ministère, en l'accompagnement à la création de ces filières d'enseignement technologique en relation avec le monde de l'entreprise, permettra l'ouverture, dès la prochaine rentrée universitaire 2014, de quatre instituts pilotes d'enseignement supérieur en technologie, selon le modèle

français (IUT), adoptés au contexte algérien, ainsi que l'accompagnement des écoles d'ingénieurs vers l'entrepreneuriat.

Les deux parties se sont, en outre, félicitées de la «qualité» et de la «densité» des échanges entre les différentes universités et écoles supérieures des deux pays.

Le volet relatif à la mobilité des chercheurs a également été abordé par MM. Mebarki et Parant, lesquelles ont insisté sur la nécessité de réactiver le programme de formation supérieure «Profas» notamment dans sa nouvelle configuration et ce, à compter de la prochaine année 2014.

Le développement de l'enseignement de la langue française au sein des universités, a, par ailleurs, retenu l'attention des deux parties, a-t-on indiqué dans ce communiqué.

ALGÉRIE - BRÉSIL

Le Brésil veut une coopération «mutuellement bénéfique» avec l'Algérie dans les transports

Le vice-ministre du Développement de l'investissement et du commerce extérieur du Brésil, M. Ricardo Schaeffer a plaidé lundi à Alger pour une coopération mutuellement bénéfique avec l'Algérie dans le domaine des transports, a indiqué un communiqué du ministère. M. Schaeffer a appelé au cours des discussions lundi avec le ministre des Transports, M. Amar Ghoul à la mise

en place d'une plate-forme à même de «favoriser un véritable partenariat et de promouvoir une coopération bénéfique» entre les deux pays dans la mesure où l'Algérie est le deuxième partenaire commercial du Brésil en Afrique et dans le monde arabe, ajoute la même source. A ce titre, il a exprimé la disponibilité de son pays à créer «un forum stratégique de nature à intégrer les

démandes bilatérales, sachant que les économies algérienne et brésilienne sont proches et que le souci de stimuler les échanges existe, autant que les potentialités et les opportunités», a déclaré M. le vice-ministre brésilien, cité dans le communiqué.

M. Schaeffer a souligné à ce propos l'intérêt des entreprises brésiliennes pour intensifier les contacts et la coopération avec

les entreprises algériennes relevant du secteur des transports.

De son côté, M. Ghoul a évoqué l'ambitieux programme de développement du secteur des transports auquel pourraient participer les entreprises brésiliennes, appelant au renforcement de la coopération entre les deux pays et à la concrétisation réelle d'un transfert de technologie.

LOGEMENT

Vers la création de nouvelles sociétés de gestion des cités «AADL» au cours du premier trimestre 2014

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a révélé lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN) la création de sociétés spécialisées dans la gestion des cités de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl) avant la fin du premier trimestre 2014.

M. Tebboune a indiqué en réponse à une question orale du député Youssef Khebaba de l'Alliance pour l'Algérie verte (AAV) concernant les mesures prises pour remédier à la «détérioration» dans les cités Aadl, que la gestion de ces cités sera confiée à des sociétés spécialisées soulignant son engagement à résoudre ce problème définitivement avant la fin du premier trimestre 2014. La gestion des cités «Aadl» est prise en charge actuellement au niveau national par la filiale de l'agence «Gest-Immo» créée en 2009. Cependant cette filiale a montré ses limites, selon le ministre qui n'exclut pas la possibilité de la dissoudre. Une réunion d'évaluation de ses actions est prévue pour la semaine prochaine avec les responsables de «Gest-Immo» en vue de trancher définitivement cette question. Lors d'une réunion tenue en

septembre dernier, le ministre avait accordé un délai de deux mois à «Gest-Immo» pour remédier à cette situation et améliorer les conditions de vie au sein des cités Aadl (sécurité, hygiène, éclairage, ascenseurs et gestion des espaces verts et de loisirs). Des contacts sont en cours par le ministère de l'Habitat en vue d'examiner la possibilité de confier la mission de gestion des cités «Aadl» au PME créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a affirmé M. Tebboune précisant que son département ministériel n'avait reçu, jusqu'à présent, aucune proposition mais que «des efforts continueront jusqu'à la résolution définitive du problème». Le ministre a appelé dans ce contexte les jeunes désirant la création de PME spécialisées dans la gestion des cités sur tous les plans à l'exception de la maintenance des ascenseurs de se rapprocher de l'Aadl.

«Bien que récentes, les cités Aadl sont confrontées aux mêmes problèmes qui touchent les anciennes cités», a-t-il dit, ajoutant que 984 ascenseurs étaient hors service à la fin 2012 dont 350 pannes récurrentes. Le ministre a imputé ces pannes à la mau-

vaise qualité des ascenseurs car «les anciens responsables de l'Aadl ont acheté des équipements à moindre coût par des sociétés qui ne sont même pas représentées en Algérie». A une autre question du député Azeddine Boutaleb (FLN) sur la loi portant règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, le ministre a indiqué que plus de 327 000 dossiers relatifs aux logements et 15 514 dossiers relatifs à des infrastructures publiques ont été réglés. Il reste à régler près de 70 000 dossiers, a-t-il précisé. L'APN avait approuvé un amendement lors de l'examen de la loi de finances 2014 qui prévoit une prorogation pour une nouvelle période de trois ans des règles de conformité des dispositions de la loi 08-15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions en vue de leur achèvement. Le ministre a indiqué qu'il s'agit du dernier amendement du genre soulignant que la loi sera rigoureusement appliquée.

En dépit de la «difficulté» et de la «complexité» de la mission, M. Tebboune a souligné que le secteur était en mesure de régler le problème de conformité des constructions au cours des trois prochaines années.

YOUSFI

L'Opep devrait maintenir mercredi son plafond de production

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youssef Yousfi a laissé entendre lundi à Alger que l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) maintiendra son plafond de production lors de sa réunion mercredi à Vienne. «Il est probable que l'Opep maintiendra ses décisions en matière de niveau de production», a-t-il déclaré à des journalistes en marge de la cérémonie de signature de contrats portant création de nouvelles sociétés minières publiques. Selon le ministre, le marché international «est bien approvisionné». «Producteurs et consommateurs sont satisfaits des prix actuels», a-t-il souligné. L'accord intérimaire sur le programme nucléaire iranien conclu le week-end dernier ne devrait pas non plus être un facteur suffisant pour changer le plafond de production, étant donné le maintien de l'embargo sur les exportations pétrolières de l'Iran. «L'Iran est un pays membre de l'Opep qui a toujours respecté ses engagements. S'il y a des décisions au niveau de l'organisation de maintenir son niveau de production, je suis persuadé qu'il respectera cette décision», a-t-il estimé. L'Opep qui tiendra mercredi à Vienne sa 164^e réunion ministérielle devrait laisser inchangé son plafond de production, fixé depuis 2011 à 30 millions de barils par jour et devrait également désigner un nouveau secrétaire général.

M. Yousfi a fait savoir, à ce titre, qu'un nouveau candidat est entré en lice sans fournir plus de détail sur la nationalité du nouveau postulant. «Je n'ai pas reçu la candidature officielle, mais je sais qu'il y a un quatrième candidat pour le poste» du SG de l'Opep. Les membres de l'Opep doivent se mettre d'accord sur un nouveau secrétaire général, dont la nomination a été repoussée d'un an en décembre 2012 faute d'accord entre l'Arabie Saoudite, l'Iran et l'Irak, qui défendent chacun un candidat. L'actuel secrétaire général, le Libyen Abdallah El-Badri, a enchainé deux mandats de trois ans depuis le 1^{er} janvier 2007 avant d'être reconduit pour une année supplémentaire en décembre dernier.

EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIÈRES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

M^{me} Boudjemaâ présente un exposé

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, M^{me} Dalila Boudjemaâ a présenté lundi un exposé devant la commission des affaires économiques, du développement de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur la relation de son secteur avec les opérations d'exploitation des ressources minières indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Lors d'une réunion consacrée à l'examen du projet de loi sur les mines, M^{me} Boudjemaâ a présenté les données concernant la coordination entre les deux départements ministériels en matière d'exploitation minière au bénéfice du développement durable et la préservation de l'équilibre écologique.

La ministre a fait savoir à cet effet que son département étudiait les risques découlant des activités minières considérées comme source de pollution de l'environnement.

Elle a souligné dans ce contexte la nécessité de mesures rigoureuses et des lois pour préserver l'environnement à l'instar de la loi sur la gestion des déchets, celle relative à la protection du littoral et le texte relatif à la préservation de l'environnement dans le cadre du développement global.

Les interrogations des membres de la commission ont essentiellement porté sur les stratégies et mécanismes adoptés par son secteur dans le cadre de la préservation de l'environnement et les sanctions prévues contre les investisseurs irrespectueux des lois et règles en vigueur.

BILAN DE LA DGSN EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de 23 capsules d'héroïne à Alger...

À la suite d'une enquête minutieuse, les forces de police ont intercepté le 26 novembre dernier à Alger un véhicule, à bord duquel se trouvaient deux (02) individus, âgés respectivement de 25 et 30 ans, repris de justice. La fouille de véhicule a permis la découverte de 23 capsules d'héroïne.

... 1 000 comprimés psychotropes à M'sila...

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, les forces de police relèvent de la Sûreté de wilaya de M'sila ont suite à des informations qui leur sont parvenues, relative à l'existence d'un dealer qui s'adonnait à la commercialisation illicite de stupéfiants, diligenté une enquête approfondie sur cette affaire.

Après son identification. Il s'agit d'un individu âgé de 33 ans, repris de justice. Les recherches menées par les forces de police se sont soldées par son interpellation, en possession de 1 000 comprimés psychotropes.

... 213 bouteilles de boissons alcoolisées à Naâma...

Agissant dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, les forces de police de la Sûreté de wilaya de Naâma ont suite à une enquête minutieuse et en vertu d'un mandat de justice, procédé le 30 novembre dernier à la perquisition du domicile d'un individu âgé de 32 ans, à l'issue de laquelle, il a été découvert 213 bouteilles de boissons alcoolisées.

... et 334 autres unités à Souk Ahras

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, les éléments de Sûreté de wilaya de Souk-Ahras, ont saisi le 28 novembre dernier, quelque 334 unités de boissons alcoolisées et procédé à l'arrestation de l'individu impliqué, a indiqué dans un communiqué la direction générale de la Sûreté nationale.

Agissant sur la base de renseignements ayant trait à l'existence d'un individu suspecté de commercialisation illicite de boissons alcoolisées, les forces de police ont suite à un mandat de justice procédé à la perquisition du domicile du suspect sis dans la daïra de Taoura, où il a été découvert 334 bouteilles de boissons alcoolisées de différents types et marques. La marchandise saisie a été remise aux autorités compétant tandis qu'une enquête a été ouverte par les services de police pour éclaircir cette affaire.

ORAN

Les cambrioleurs du siège de la daïra sous les verrous

Les faits remontent au 21 novembre derniers lorsque le siège de la daïra d'Oran a fait l'objet de vol par effraction par des inconnus qui se sont emparés d'une quantité de matériel informatique. Aussitôt avisées, les forces de police ont diligenté une enquête minutieuse qui a donné lieu à l'identification et l'interpellation des présumés auteurs de vol. Il s'agit de quatre individus âgés entre 29 et 50 ans. Après formalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés par devant le parquet compétent.

ALGER Une si jeune victime

A. Ferrag

Nabil, 22 ans, tombe des nues lorsque son hôte s'en prend à sa vertu... Un procès bouleversant qui s'est tenu le mois de décembre 2013, au tribunal criminel d'Alger.

En proie à une crise de nerfs, Nadia hurle à qui veut l'entendre : «Ce monstre m'a pris ce que j'avais de plus cher... Je ne lui pardonnerai jamais... Jamais ! »

Et il est vrai que le jeune Nabil était le seul être qu'elle chérissait en ce bas monde... Très jeune, elle perdit son mari dans un terrible accident de la route et se fit alors la promesse de donner à son fils unique une éducation des plus exemplaires et trime afin qu'il ne manque de rien. Elle veut faire de lui un homme intégrer avec une belle situation. Elle ne manque pas de subvenir aux moindres de ses besoins, de le protéger et de le sécuriser dans un monde qui ne pardonne pas... Mais voilà qu'aujourd'hui, ses aveux, entrecoupés de sanglots, troublent la cour et les nombreuses personnes venues assister au procès : «J'ai travaillé dur... Je faisais des ménages ici et là afin qu'il ne dorme pas le ventre vide... puis tout a basculé !»

En effet, adolescent, Nabil ne veut plus aller à l'école. Ce n'est pas son monde. Il voit bien que sa mère souffre et travaille dur pour vivre dans la dignité et la joie. Il n'aime pas la voir avec cet air triste et fatigué.

Alors, il décide d'entrer dans la cour des grands et de travailler à son tour afin de lui rendre la pareille. Il fait la chose la plus banale qui soit : vendre des ciga-



rettes sur une boîte en carton, affectueusement confectionnée par une maman déçue mais fière.

«Je rêvais de faire de lui un homme important, un médecin ou un ingénieur... Mais lorsqu'il m'a annoncé qu'il était prêt à donner sa vie pour m'offrir une vie décrite, j'étais fière et touchée au plus profond de moi-même.»

Le temps passe très vite et Nabil devient un jeune homme responsable. Sa mère n'a même plus à faire les ménages... Elle reste à la maison, attend le retour de sa raison de vivre... Un jour, il ne rentre pas. Il ne rentrera d'ailleurs plus jamais car un monstrueux pervers a décidé de détruire le bonheur d'une mère et d'un fils que la vie n'a pas gâtés...

Ce jour-là Nabil, voit venir vers lui un homme, la quarantaine, maçon de profession, célébataire et vivant seul.

«Pourquoi es-tu si triste ? Demande-t-il au jeune homme.

«La police vient de saisir ma marchandise... C'était mon seul bien...»

«Viens donc chez moi. Nous allons

papoter un peu.»

Naïf et confiant, Nabil le suit. A peine arrivés, Madjid tend un joint au jeune garçon perdu :

«Tiens, fume cette cigarette et tu oublieras tes malheurs...» Puis, telle une bête sauvage à l'affût, il tente de le déshabiller. Nabil résiste, crie, se débat, pleure, supplie...

Madjid s'emporte et, muni d'un couteau, lui assène deux coups mortels au niveau du thorax. Sa cruauté ne s'arrête pas là. Il traîne sa victime jusqu'au balcon et la balance dans le vide depuis le cinquième étage...

Il dira ensuite aux services de police que c'était un accident... Propos vite démentis par le rapport d'autopsie :

Nabil a rendu l'âme à la suite de deux coups de couteau portés au thorax.

Au terme des délibérations, Madjid est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire sur la personne d'un jeune garçon qui rêvait de faire de sa tendre maman la femme la plus heureuse qui soit en ce monde...

SELON LA PROTECTION CIVILE

15 028 interventions en 6 jours à travers le pays

Durant la période du 24 au 30 novembre 2013, les unités de la Protection civile ont enregistré 15 028 interventions dans les différents secteurs d'interventions pour venir à bout des appels de détresse donné par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité...

1 457 interventions effectuées suite à 794 accidents de la circulation ayant causé le décès de 33 personnes et 889 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières.

«Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Bouira avec 05 personnes décédées et 80 autres blessées prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 35 accidents de la route.

Concernant le secours à personnes, 9 082 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 019 blessés traités par nos secours médicalisés, 7 828 évacuations sanitaires.

En outre, nos secours ont effectué 811 interventions pour procéder à l'extinction de 508 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs, 3 678 interventions



ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3 214 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

AIN DEFLA

Protestation des travailleurs de l'éducation

Salim Ben

Dans un communiqué qui nous a été envoyé à notre bureau, l'ensemble des travailleurs de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla, ainsi que la section syndicale de l'Urga de la direction de l'éducation protestent contre des accusations déshonorantes ; rapportées par un journal quotidien ; incriminant tous les services de la dite direction, d'être le nid de la corrup-

tion et pourrissement. Effectivement, une grande mobilisation des travailleurs de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla, contre les accusations portées par «l'Urga», qui reproche à tous les services de la direction de l'éducation d'être derrière des décadences et des pourrissements.

«Au moment où notre direction de l'éducation de la wilaya enregistre une progression visible, voilà que des personnes opportunistes veulent salir la direction par des accusations sérieuses et gratuites». «Par ces actes honteux, certains

parties veulent ainsi semer la zizanie et mettre le désordre en sein de la direction qui signale à travers tous ses services un soulagement distinguable et une atmosphère appréciable» ajoute le communiqué.

L'ensemble des travailleurs de la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla dénoncent avec fermeté ces actes de médiocrité et de fausseté de ce syndicat qui veut contaminer la belle image de la direction par ses idées abîmées», affirme le communiqué.

RELIZANE

2 peines de 7 années de réclusion criminelle et un acquittement dans une affaire de terrorisme

La cour criminelle de Relizane a prononcé, lundi soir, deux peines de sept années de réclusion criminelle et un acquittement dans une affaire liée au terrorisme.

La cour a condamné les nommés H. Abdellkader (63 ans) et son cousin H. Djillali (46 ans) de Relizane à sept ans de réclusion criminelle pour le chef d'inculpation d'adhésion à un groupe terroriste armé.

Le nommé B. Brahim (58 ans) poursuivi dans la même affaire a été relaxé.

Selon l'appel de renvoi, cette affaire remonte à décembre 2007 lorsque le nommé H. Abdellkader a été arrêté dans la commune de



Merdja Sidi Abed à l'extrême-est de Relizane à bord du véhicule de B. Brahim qu'il a loué pour se rendre à la wilaya d'Ain Defla où il s'apprêtait à rejoindre un groupe terroriste armé.

Lors des étapes de l'enquête, le mis en cause a avoué avoir loué un véhicule pour rejoindre le groupe terroriste qu'il avait contacté auparavant en compagnie de son cousin en se chargeant de la vente de matériels et de bovins que les terroristes pilotaient pour financer leurs activités. Au cours de l'audience, les deux prévenus ont nié les charges alors que la défense a demandé le bénéfice des circonstances atténuantes et de la loi de la réconciliation nationale.

Le parquet général a requis 10 ans de réclusion criminelle à l'encontre des deux accusés.

RASSEMBLEMENT DE GUERRARA

La DGSN dément catégoriquement les actes de violence imputés à la police

La Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn) a «catégoriquement» démenti lundi des allégations selon lesquelles des éléments de police auraient fait usage de violence contre le rassemblement non autorisé à Guerrara (Ghardaïa).

Dans un communiqué de sa cellule de communication et des relations publiques, la Dgsn a «catégoriquement démenti les allégations selon lesquelles certains éléments de la police auraient fait usage de force dans les postes de police» affirmant que «ces allégations sont infondées et qu'aucune violence n'a été exercée sur les citoyens». «Concernant le rassemblement non autorisé à Guerrara (Ghardaïa), nous tenons à affirmer que les allégations colportées à ce sujet n'ont aucun fondement», a précisé le communiqué ajoutant que «la

police n'a fait, à cette occasion, qu'à accomplir sa mission dans le cadre du respect des droits de l'Homme conformément aux orientations du directeur général de la Sécurité nationale qui a réaffirmé à plusieurs occasions son rejet de tout comportement contraire à l'éthique professionnelle au sein de la Sécurité nationale mettant ainsi la dignité du citoyen au-dessus de toute considération». La Dgsn a par ailleurs souligné que les services de police «s'engagent strictement aux règles d'usage dans ce corps de sécurité et veillent à la protection des droits», ajoutant que «les mesures de maintien de l'ordre public ont été prises conformément à la loi et aux valeurs et principes des droits de l'Homme». La même source a ajouté que «les forces de sécurité ayant agi dans le souci d'assurer

la protection des citoyens, le bon fonctionnement des activités commerciales et des services publics situés dans le périmètre du rassemblement non autorisé». La Dgsn a rappelé que «14 policiers ont été blessés, lors de ces incidents, par les jets de pierres et de cocktails Molotov» précisant qu'avant d'intervenir les unités de police «ont tenté à plusieurs reprises d'ouvrir le dialogue avec les manifestants pour que force soit à la loi». «Ces mesures ont été autorisées par les autorités administratives locales tout en informant les juridictions territorialement compétentes», souligne encore la Dgsn dans son communiqué. Des heurts ont éclaté vendredi entre des jeunes de la ville de Guerrara (120 km au nord-est du chef-lieu de la wilaya Ghardaïa), après un match de football ayant

opposé deux équipes locales pour le compte du championnat de wilaya.

Des dizaines de sup-

porters des deux équipes se sont livrés à des actes de vandalisme et de pillage, saccageant et incendiant près d'une vingtaine de locaux commerciaux, des véhicules particuliers ainsi que des services publics.

Selon une source judiciaire, plus de 150 personnes ont été interpellées par les services de sécurité depuis le début de ces incidents et seront présentées devant la justice incessamment. L'intervention des forces de sécurité a permis la maîtrise de la situation en recourant à l'usage des bombes lacrymogènes pour disperser les antagonistes et un calme règne actuellement dans la ville. Aucune perte humaine n'a été enregistrée lors de ces événements.

TLEMCEN Saisie de quantités de carburant et d'huile de table destinées au Maroc

La brigade mobile des douanes de Ghazaouet relevant de la direction régionale de Tlemcen, a mis en échec, dimanche soir, lors de deux opérations distinctes, deux tentatives de contrebande de 840 litres de carburant et 800 litres d'huile de table vers le Maroc, a-t-on appris, lundi, auprès de cette direction.

La première opération a été menée lors d'un barrage dressé à la RN n°98 dans son tronçon menant vers Sidi Acha à El Bour (Remchi). Elle a permis la saisie d'un camion citerne transportant 300 litres de carburant et 18 jerricans contenant 540 autres litres d'essence. La seconde saisie a été effectuée suite à une embuscade dressée par la brigade à la zone dite Oued El Harrach, dans la localité de Marsa Ben M'hidi. 160 bouteilles totalisant 800 litres d'huile de table ont été interceptées. Elles étaient transportées par des baudets.

INCENDIE AU PORT D'ALGER Une cinquantaine de bobines de papier et quelques marchandises saisies brûlées

L'incendie déclaré lundi matin à l'entrepôt des douanes au port d'Alger, maîtrisé quelques heures après, a ravagé une cinquantaine de bobines de papier et quelques marchandises saisies, selon le constat établi sur place par l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal). «(...) il ressort qu'une cinquantaine de bobines de papier ont été ravagées par le feu ainsi que quelques marchandises saisies. L'efficacité et le professionnalisme des services de la protection civile ont permis de sauver plus de 90% du volume des marchandises qui se trouvent à l'intérieur de l'entrepôt», indique l'Epal dans un communiqué. L'incendie s'est déclaré à 7h40 du matin à l'entrepôt des douanes qui se trouve au niveau du quai 9/1 de la gare maritime du port d'Alger où sont entreposées les marchandises saisies par les services des douanes. Il a été maîtrisé à 9h15 grâce à l'intervention «rapide» et «efficace» des services de la protection civile, selon les précisions de l'Epal. L'origine de l'incendie n'a pas encore été déterminée, souligne le communiqué.

MILIANA

Une personne arrêtée pour consommation de drogue

Salim Ben

Les services de police de la sécurité de la daïra de Khemis Miliana ont arrêté une personne accusée de possession et consommation de la drogue. Au cours de cette semaine, les services de Sécurité de la daïra de Miliana, ont présenté, devant le procureur près la cour de Miliana, une personne âgée de 29 ans, résidant à la commune de Miliana, pour son implication dans une affaire de possession et consommation de drogue.

Les faits de l'affaire remontent à une opération de coup-de-poing des forces de la police judiciaire de la Sécurité de la daïra de Miliana au niveau du quartier 50 logements Zaccar à Miliana, afin de lutter contre la criminalité.

L'attention a été attirée sur le suspect qui a été arrêté sur les lieux, et pendant le processus de fouille, une quantité de drogue pesant près de 4 grammes a été trouvée en sa possession, pour être transférée au siège du département de la Sécurité de daïra afin de compléter les procédures juridiques à cet égard.

Un fichier judiciaire a été ouvert contre le suspect qui a été présenté devant M. le procureur près de cour de Miliana, qui a ordonné son mandat de dépôt.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ Les habitants des communes d'El Hamadia et d'El Euch bloquent la RN45 pour la 3^e journée

Des dizaines d'habitants des agglomérations d'Ouled Boushab, Zegeur, Zrazria, Ouled Hama, Ghafsiène et Mekarta, relevant des communes d'El Hamadia et d'El Euch, au sud du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, sont sortis dans la rue, pour la troisième journée consécutive, pour protester contre le manque de commodités dont ils souffrent. En réaction aux atermoiements des pouvoirs publics concernant la satisfaction de leurs doléances, les protestataires ont bloqué le principal tronçon de la RN45, qui relie Bordj Bou Arréridj à M'Sila, sur une quarantaine de kilomètres à plusieurs points. Les manifestants réclament principalement le raccordement de leurs villages au gaz de ville et un meilleur cadre de vie.

«Nous refusons de vivre un nouvel hiver rigoureux, sans disposer de gaz, comme ce fut le cas lors des intempéries de l'année précédente», disent les protestataires. D'autres revendications ont été soulevées par les habitants tels que la réfection des routes et ruelles de leur agglomération, le règlement définitif du problème de transport, l'électricité, la santé, et l'école. «Nous comptons également bloquer la route tout le temps qu'il faudra pour nous faire entendre», nous a confié un des protestataires.

C'est un véritable bras de fer qui risque de perdurer si aucune solution n'est trouvée à ce problème. Il va sans dire et comme à chaque action de ce genre, le blocage de la route a suscité des désagréments chez les automobilistes et les passagers, surtout qu'il s'agit d'une journée de ramadan. Pour les manifestants c'est l'ultime recours.

APS

M'SILA Un jeune homme meurt fauché par une voiture

Le corps sans vie d'un jeune homme répondant aux initiales de Z.E., âgé de 18 ans, avait été retrouvé mardi matin vers 7 heures par des jeunes alors qu'ils partaient à l'école.

Le corps de la victime gisait dans un fossé en bordure du CW09, reliant M'Cif à M'Sila. Depuis le drame, une difficile enquête est menée par les enquêteurs pour identifier le chauffard qui a pris la fuite.

Selon nos informations, la victime est sortie de chez lui à 6h00 du matin pour aller chercher un rendez-vous chez un médecin pour une parenté à lui quand elle a été fauchée par un véhicule.

Mouad B.

EXPOSITION À JIJEL

Artistes handicapés mais avec une sensibilité à fleur de peau

La Journée internationale des personnes handicapées a été mise à profit à Jijel pour monter une exposition d'œuvres artisanales et artistiques réalisées par des enfants et des jeunes souffrant de handicaps multiples, dont le talent n'a d'égal qu'une sensibilité à fleur de peau, a-t-on constaté hier.

Ces jeunes personnes aux besoins spécifiques, dont quelques-uns suivent des stages dans des établissements de formation professionnelle et d'autres pris en charge et suivis dans des centres spécialisés de la direction de l'action sociale (DAS) ou par des associations de personnes handicapées, ont réussi à attirer l'attention sur leurs œuvres parfois exécutées avec une étonnante dextérité.

Stagiaires au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Djimla, Amar Bouabdallah, handicapé moteur et Saïdia Aïrâès, malentendant, y arborent fièrement leurs travaux de broderies «medjhoud» et «felta», un domaine où excellent après moins de 2 années de stage.

Ces deux artisans particulièrement doués ont fait partie à l'APS de leur vœu de s'installer à leur compte, après leur stage, à la faveur des divers dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes. Quant à Tafer Khelifa, jeune myopathie de 25 ans, dont les œuvres, des objets décoratifs à base de coquillages, de sable et de liège sont déjà bien connus dans la ville, il avoue partager le même rêve que



Saïdia et Amar mais sa demande de crédit dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a été «refusée».

Pourtant, ce jeune artiste formé au Centre psychopédagogique pour handicapés moteurs, situé au quartier des «40 hectares de Jijel», soutient «ne pas perdre espoir de réaliser son rêve de vivre, un jour, de son savoir-faire». Les travaux des enfants des Centres psychopédagogiques pour enfants déficients mentaux de Jijel et de Taher, exposant dans un stand jouxtant celui de Khelifa, arrachent des exclamations d'admiration aux visiteurs venus découvrir l'exposition malgré le mauvais temps. Cache-pots en macramé, papillons et oiseaux de paradis volant dans des tableaux bucoliques brillant de mille feux, poteries en plâtre et en terre cuite parsemées d'or et de paillettes, abat-jours scintillants témoignent du savoir-faire d'enfants trisomiques ou souffrant de handicaps mentaux divers. «La plupart des handicaps mentaux est la conséquence de souffrances fœtales ou d'accidents lors des premiers moments de la vie», explique Mme Meriem Merimène, psychologue, cadre de la DAS et organisatrice de l'exposition. Des handicaps

qui n'empêchent pas ces jeunes artistes d'exprimer leur talent et de faire valoir leur habileté et leur sensibilité. En plus des travaux chatoyants réalisés par des enfants handicapés mentaux, les visiteurs découvrent aussi avec étonnement la technique dite du «journal brûlé» dont les enfants du centre psychopédagogique pour jeunes handicapés moteurs de Jijel se servent pour réaliser de précieux flacons et des bougeoirs, tandis que jeunes handicapés auditifs en émerveillent plus d'un avec de surprenants masques de carnaval.

Clôturant le parcours des visiteurs, l'association «Défis et espoir» des handicapés moteurs de Sidi-Abdelaziz expose un ensemble de travaux de couture, de macramé et d'objets décoratifs qui ne manquent pas de captiver les visiteurs, très nombreux hier à la bibliothèque municipale qui abrite l'exposition.

Une manifestation émouvante, quelque part, certes, mais qui suscite moins de compassion que d'admiration, et qui fait penser à cette citation de Martin Luther King : «L'homme bon ne regarde pas les particularités physiques mais sait discerner ces qualités profondes qui rendent les gens humains, et donc frères».

ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE À GUELMA Signature d'une convention entre l'université et l'ordre des architectes

Une convention-cadre de coopération dans le domaine de l'enseignement et de l'encadrement des étudiants en architecture a été signée lundi entre l'université du 8-Mai 1945 de Guelma et la section locale de l'ordre des architectes, a-t-on constaté. Cet accord de coopération de cinq (5) ans renouvelables prévoit la participation de l'ordre des architectes dans les domaines de la recherche scientifique et l'encadrement des étudiants du département d'architecture, a souligné le recteur de l'université, le P' Mohamed Nememcha.

Il a ajouté que l'université s'engage en contrepartie à ouvrir ses espaces au profit de la section locale de l'ordre des architectes pour la formation continue et l'organisation de

rencontres et de séminaires. Cette convention de coopération ouvrira de nouveaux horizons aux étudiants de ce département ouvert depuis deux ans, qui auront l'opportunité au titre de cet accord de donner un «plus» à leur formation académique, par des stages pratiques indispensables pour le perfectionnement de leur cursus, a encore souligné

M. Nememcha, considérant que l'ordre des architectes constitue le meilleur partenaire dans ce domaine. De son côté le président de la section de wilaya de l'ordre des architectes, M. Tarek Hamdi a fait part de l'importance de cette initiative pour les étudiants notamment qui auront la possibilité de «lier les données théoriques avec la réalité du terrain».

SÉTIF La Société de distribution de l'électricité et du gaz concède 20% de son plan de charge à des micro-entreprises

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) de Sétif a accordé 20% de son plan de charge de travaux à de jeunes ayant créé des micro-entreprises à la faveur des dispositifs de soutien à l'emploi, a indiqué lundi un cadre de cette société.

M. Khelil Hedna, responsable de la communication, a souligné qu'il s'agit, pour la SDE, de soutenir et d'accompa-

gner les entreprises créées dans le cadre de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) en leur offrant la possibilité d'acquérir de l'expérience dans le domaine des raccordements aux réseaux du gaz et de l'électricité, tout en consolidant le savoir-faire des jeunes diplômés.

Selon la même source, des groupes de cadres et de travailleurs de l'entre-



prise ont été constitués pour encadrer les jeunes ayant réussi à initier des micro-entreprises (ou des PME), dans le cadre de l'Ansej. La SDE qui entend développer le concept d'entreprise citoyenne, vise à travers cette initiative de «poursuivre la modernisation de sa gestion et de promouvoir des valeurs fortes de participation et d'initiatives», a ajouté M. Hedna.

TISSEMSILT

Une vingtaine d'artisans bénéficient de locaux à usage professionnel

Vingt-six artisans ont bénéficié de locaux à usage professionnel au chef-lieu de la wilaya de Tissemsilt, a indiqué lundi, le président d'APC de cette localité.

Ces artisans ont bénéficié dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes, de locaux devant abriter des activités de services comme la maintenance des appareils électroménagers, la couture et la préparation de gâteaux traditionnels et autres. Les services communaux lanceront dans les prochains jours, une deuxième opération de distribution de 10 autres locaux destinés aux jeunes activant dans la boucherie, la vente des effets vestimentaires, des produits d'hygiène et de jouets pour enfants. Ces magasins font partie d'un lot de 40 locaux à usage professionnel et commercial, réalisés pour un coût de 29 millions de dinars, financés sur le budget de l'APC. D'autre part, dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite à Tissemsilt, le P'APC a signalé l'affection aux vendeurs à la sauvette, d'espaces au niveau du marché couvert (ex-galeries) qui fait l'objet de travaux d'aménagement. Il sera réceptionné prochainement. Les services communaux de Tissemsilt ont initié, au cours des mois de mai et août derniers, l'intégration de 174 commerçants illégaux dans le nouveau centre commercial de la ville qui comprend plus de 200 locaux.

ANNABA

Une production de près de 370.000 quintaux de céréales escomptée

Une production de 369.500 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya d'Annaba, au titre de la campagne agricole 2013-2014, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). La récolte qui ponctuera la future campagne moissons-battage connaîtra une augmentation de 30 %, par rapport à l'année dernière, marquée par la réalisation d'une production de 270.000 quintaux, a précisé la même source. L'augmentation de la superficie réservée à la céréaliculture, la disponibilité des engrains et des semences ainsi que les facilités mises à la disposition des agriculteurs favorisent la hausse attendue de la production dans cette wilaya qui a enregistré, la saison dernière, un rendement moyen de 27 quintaux par hectare, a-t-on ajouté.

Une superficie de 14.400 hectares, dont 12.000 réservés au blé dur est consacrée, cette année, aux céréales. Une surface de près de 13.000 hectares a été labourée et ensemencée depuis le lancement, le mois dernier, de la campagne labours semaines, soit 80 % de la surface globale à emblâver, a-t-on souligné à la DSA.

EL TARF

Un nouveau plan de circulation pour la ville

La ville d'El Tarf sera bientôt dotée d'un nouveau plan de circulation destiné à assurer une meilleure fluidité du trafic automobile, saturé depuis plusieurs années, ont indiqué, lundi, les services de la wilaya. Ce nouveau plan dont les études techniques sont achevées, vise notamment l'aménagement de nouvelles voies d'accès pour désengorger la RN44, considérée comme la colonne vertébrale du chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté. L'identification et la prise en charge des lacunes, en particulier celles liées à l'absence de panneaux de signalisation et de ralentisseurs aux normes, ainsi que la réhabilitation des chaussées en mauvais état, marquées par de nombreux nids-de-poule, notamment à l'entrée ouest de l'agglomération d'El Tarf permettront de rendre plus fluide le trafic automobile, souligne-t-on. Les aménagements introduits par ce nouveau plan de circulation consistent aussi à renforcer les signalisations verticale et horizontale, a-t-on encore indiqué de même source.

SENSIBILISATION

M. Ghlamallah appelle les imams et les mouchidat à sensibiliser le citoyen à la gravité du sida

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs
Bouabdallah Ghlamallah a exhorté lundi à Alger les imams et les mouchidat à sensibiliser les citoyens à la gravité des maladies transmissibles, notamment celle du syndrome de l'immunodéficience acquise (sida).

Le ministre qui s'exprimait lors d'une rencontre de sensibilisation au profit d'imams et de mouchidat sur le sida à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre ce fléau, a rappelé que la mosquée avait pour mission d'orienter et de guider les citoyens dans leur vie et de les sensibiliser au danger de certaines pathologies comme le sida.

Selon le ministre, les moyens mobilisés pour la prévention de cette pathologie ne suffisent pas s'ils ne sont pas confortés par des orientations religieuses



qui permettent à l'être de se prémunir contre ces maladies. Il a par ailleurs appelé les mouchidat à inciter les femmes enceintes à subir les tests de dépistage du VIH-sida pour éviter que le mal ne gagne encore d'autres personnes.

Sur un autre plan et concernant la réduction du quota de l'Algérie pour la Omra, le ministre a expliqué en marge de la rencontre qu'il n'y avait pas de

quota arrêté. Le nombre de bénéficiaires de visas pour la Omra dépend des capacités des agences de tourisme qui organisent ce rite, a-t-il dit.

A propos des imams résidant à l'étranger qui n'ont pas perçu leur salaire, M. Ghlamallah a évoqué un problème technique ajoutant que les concernés ont finalement reçu leurs rémunérations en fin de semaine écoulée.

SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ **L'Algérie compte 1.443 sidéens**

Quelque 1.443 sidéens sont recensés à travers le territoire national, a indiqué lundi la direction de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière.

La directrice adjointe de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Samia Amrani a fait savoir lors d'une journée d'étude et sensibilisation au profit des imams et mouchidat organisée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs à El-Mohammadia (Alger), que l'Algérie comptait 1.443 sidéens et 6.603 séronegatifs.

Dans un souci de se prémunir contre cette maladie qui se transmet par voie sexuelle ou par le sang, Mme Amrani a exhorté les femmes enceintes à se faire dépister «systématiquement» afin d'éviter la transmission du virus mère-enfant. Si la femme sidéenne est soumise à un traitement durant la grossesse, le risque de contamination chez le fœtus est réduit à 2%, a fait savoir la responsable précisant

que, dans le cas contraire, le risque de transmission du virus sera de 25 à 50%.

Selon la spécialiste, le VIH-sida se transmet par le cordon ombilical durant la grossesse, lors de l'accouchement ou pendant l'allaitement. Le ministère de la Santé a mis en place cette année une stratégie nationale pour la promotion du dépistage précoce du sida et l'élimination de la transmission du virus mère-enfant dans le cadre de la stratégie de l'ONU sida, a rappelé Mme Amrani.

La stratégie repose sur deux axes à suivre: la prévention et la prise en charge. La première concerne les personnes n'ayant pas été touché par le VIH-sida, a expliqué la spécialiste, selon laquelle l'Algérie a pu prévenir la transmission du virus par le sang à hauteur de 100%, en revanche, il est difficile de maîtriser la contamination par voie sexuelle.

Elle s'appuie également sur les polycliniques qui disposent de services de PMI à travers le territoire national. Pour D' Amrani, les polycliniques ont pour

mission de sensibiliser les femmes enceintes au dépistage précoce du sida et les orienter, si elles sont porteuses du virus, vers les centres de référence qui prennent en charge cette maladie afin qu'elles puissent bénéficier d'un traitement ainsi que les nouveau-nés séronegatifs durant les deux premiers mois suivant la naissance.

L'Algérie a mobilisé d'importants moyens pour prendre en charge cette maladie en mettant en place 60 centres de dépistage à travers le pays où le citoyen peut effectuer, de plein gré, des analyses à titre gracieux. En contrepartie, ces centres s'engagent à faire les tests en toute discrétion et fournir les médicaments pour atténuer les souffrances des malades.

Le ministère de la Santé a organisé en collaboration avec l'ONU sida Algérie et l'Unicef trois rencontres régionales pour promouvoir le dépistage précoce du sida chez la femme enceinte et réduire le taux de contamination mère-enfant.

D^r ABDELGHANI BELHABLA : **La formation médicale continue doit être introduite dans le secteur de la santé**

La formation médicale continue doit être introduite dans le secteur de santé (public et privé) pour l'actualisation des connaissances théoriques et pratiques des médecins, a indiqué lundi à Alger l'un des membres fondateur de la Société algérienne de médecine générale (SMG), le D^r Abdelghani Belhabla.

«Les médecins généralistes doivent bénéficier d'une formation médicale continue dans toutes les disciplines médicales, afin de les informer sur les nouvelles données médicales et d'actualiser leurs connaissances sur les plans théorique et pratique», a pré-

cisé le D^r Belhabla, qui est aussi chef d'unité à l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Beraki, à l'APS. Il a souligné que la médecine était une science qui évoluait constamment et que les médecins se devaient d'être au courant des dernières pratiques médicales pour une bonne prise en charge de leurs malades. A cet effet, le représentant de la SMG a fait savoir que la Société algérienne de médecine générale avait organisé un cycle de formation au profit des médecins généralistes, précisant que la formation avait été assurée par des médecins étrangers et cela dans

plusieurs spécialités: diabéto-ologie, maladies respiratoires, ophtalmologie et autres.

Selon le D^r Benhabla, le médecin généraliste «doit être au courant des dernières nouveautés médicales» car, a-t-il expliqué, il est le premier maillon de la chaîne médicale et c'est à lui que s'adressent les malades en première instance. Il a préconisé, à ce propos, la réhabilitation du statut du médecin généraliste et la création de spécialités médicales générale et familiale à part entière pour la valorisation de cette discipline. L'encadrement de cette spécialité permettra également de créer une relation de

fidélité et de confiance entre les médecins généralistes, les médecins de famille et le patient qui ne sera plus obligé de se diriger au CHU pour de simples actes médicaux, a-t-il ajouté.

Pour cette discipline, le D^r Belhabla a préconisé l'introduction dans le cursus formatif d'une formation intra et extra-hospitalière pour former les médecins aux soins à domicile en direction des personnes du 3^e âge. Il a aussi recommandé d'équilibrer la répartition des médecins dans les secteurs publics et privés en fonction des besoins et de la demande.

OMS

Lésions de la moelle épinière dues aux traumatismes: 500.000 personnes atteintes chaque année

Quelque 500.000 personnes sont atteintes de lésions de la moelle épinière chaque année, dont 90% résultent de causes traumatiques, et ces personnes ont deux à cinq fois plus de risques de mourir prématurément, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans son nouveau rapport.

Ce rapport, intitulé «Perspectives internationales sur la lésion de la moelle épinière», présente une synthèse des données disponibles les plus probantes sur les causes et la prévention des lésions de la moelle épinière ainsi que sur les soins et les expériences de vie des personnes qui en souffrent.

Les hommes courrent le plus de risques d'être victimes de lésions de la moelle épinière de 20 à 29 ans et au-delà de 70 ans, les femmes, quant à elles, sont plus vulnérables entre 15 et 19 ans et au-delà de 60 ans. Selon les études publiées, le ratio homme/femme est d'au moins 2:1 chez l'adulte.

Jusqu'à 90% des lésions de la moelle épinière résultent de causes traumatiques, dont les accidents de la route, les chutes et la violence. On constate des variations entre les régions. Par exemple, les accidents de la route sont la cause principale de lésions de la moelle épinière dans la région africaine (près de 70% des cas) et dans la région du Pacifique occidental (55% des cas) tandis que les chutes en sont la cause première dans les régions de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie orientale (40% des cas).

La Méditerranée orientale (40% des cas). Les lésions médullaires non traumatiques sont le résultat d'affections telles que les tumeurs, le spina bifida et la tuberculose. En Afrique subsaharienne, un tiers des lésions non traumatiques est lié à la tuberculose.

«La lésion médullaire est une affection complexe au niveau médical, elle a en outre des effets perturbateurs sur le mode de vie», a souligné le Dr Etienne Krug, responsable du Département Prévention de la violence et du traumatisme et handicap à l'OMS. La plupart des personnes souffrant de lésions de la moelle épinière éprouvent des douleurs chroniques, et on estime que 20 à 30% d'entre elles présentent des signes de dépression significatifs sur le plan clinique. Les personnes atteintes risquent en outre de souffrir d'affections secondaires potentiellement débilitantes, voire mortelles, comme des thromboses veineuses profondes, des infections des voies urinaires, des escarres ou des complications au niveau des voies respiratoires.

Les lésions de la moelle épinière sont associées à des taux réduits d'inscription scolaire et à une participation limitée à la vie économique.

La moelle épinière, ou moelle spinale, désigne la partie du système nerveux central qui se prolonge en dessous du tronc cérébral au niveau du bulbe rachidien. Elle est contenue dans le canal rachidien (canal formé par la juxtaposition des foramen des vertébres) qui le soutient et le protège. Elle est constituée de neurones et de cellules gliales. Sa fonction principale est la transmission des messages nerveux entre le cerveau et le reste du corps. Elle contient également des circuits neuronaux indépendants qui contrôlent un certain nombre de réflexes.

MALADIES HÉRÉDITAIRES ÊTES-VOUS À RISQUE ?

Votre mère a des varices, votre père est diabétique... ne croyez pas que vous suivrez forcément le même chemin. Mais pour faire reculer certains risques héréditaires, il faut avoir la bonne réflexe santé. On vous dit lesquels.

Vous avez un parent en surpoids : limitez les excès

Pas difficile de savoir si on est celle de la famille qui sera obligée de surveiller son poids toute sa vie : dès qu'on fait des excès alimentaires, on prend des kilos et on a du mal à les perdre! Si l'un de vos parents est obèse, vous avez 40 % de risque de le devenir. Toutefois, ces statistiques ne tiennent pas compte des mesures préventives qui peuvent être prises au cours de la vie. De même, il est possible de lutter contre la tendance familiale à s'enrober un peu trop.

Mais attention, vouloir une taille de guêpe si on a tendance à être un peu grasse est une source inépuisable de déconvenue. En revanche, maintenir un poids moyen est tout à fait possible. A condition de ne pas tomber dans la folie des régimes restrictifs à répétition, qui finissent par installer des kilos dont on a de plus en de mal à se débarrasser. « Le seul régime qui marche à long terme, c'est une alimentation équilibrée, associée à une activité physique régulière », rappelle le Dr Jean de La Tullaye, nutritionniste en région parisienne.

Une consigne simple mais pas si évidente à observer, tant les habitudes familiales sont parfois imprégnées profondément en nous. « Si vous appartenez à une famille où l'on marchait dans les bois après le repas dominical, vous continuerez sans doute à sortir le dimanche après-midi sans que cela vous coûte », poursuit ce spécialiste. Mais si passer l'après-midi devant la télévision vous paraît normal, il faut lutter contre cette mauvaise habitude. Côté repas, c'est pareil. Manger de tout, mais pas trop gras, en favorisant les fruits, les légumes et les féculents qui calent, pour ne pas avoir envie de produits sucrés entre les repas, ce sont des habitudes que l'on prend de bonne heure. Ou qu'il faut adopter. Sinon, gare au blues qui suit les prises de poids.

Cancers : pensez tôt au dépistage

Entre 5 et 10 % des cancers sont liés à une prédisposition génétique héréditaire. Une nouvelle fois difficile à entendre, qui doit conduire à pratiquer des examens de dépistage particuliers.

Quand plusieurs membres d'une même famille développent un cancer, il est logique de se demander s'il n'existe pas un lien entre ces maladies. C'est d'ailleurs en étudiant de telles familles que les scientifiques ont pu mettre en évidence des gènes de prédisposition. Ils en ont identifié, pour l'instant, dans trois cancers : cancer du sein, cancer de l'ovaire et cancer du côlon.

Et en suspectant dans d'autres, notamment dans certains cancers du poumon. Depuis dix ans, on sait qu'avoir dans son patrimoine génétique des gènes BRCA1 et BRCA2 anormaux augmente nettement le risque d'avoir un cancer du sein ou de l'ovaire. Ces cancers familiaux sont souvent différents de ceux qui surviennent dans la population générale : ils se manifestent plus tôt, sont composés de cellules tumo-



rales plus prolifératives... Des caractéristiques qui aident à les reconnaître.

Il existe aujourd'hui une vingtaine de consultations spécialisées en oncogénétique. C'est là qu'on peut savoir si une anomalie commune explique ou non les cas survenus dans la famille et si on est soi-même porteuse de l'anomalie. Mais ces recherches (analyse de la tumeur chez les malades, prise de sang chez les personnes saines) ne sont entreprises que s'il existe un vrai risque d'histoire familiale. Une mère qui a eu un cancer du sein, cela ne suffit pas. Les femmes porteuses des gènes anormaux peuvent être aidées sur le plan psychologique et font l'objet d'une surveillance particulière : palpation régulière des seins par un spécialiste, mammographies avant 40 ans, etc. Même précaution de surveillance, mais cette fois par coloscopie, pour les personnes qui appartiennent à des familles où existe une prédisposition pour le cancer colorectal. Un facteur génétique est en cause dans 3 % de ces cancers.

Votre maman a des varices : consultez dès 20 ans

L'hérité joue un rôle important dans l'apparition des troubles veineux puisque si l'un de vos parents a des varices, vous risquez d'en souffrir aussi dans 60 % des cas. Mais seulement si vous ne faites rien...

En cas d'antécédents familiaux, les varices sont plus fréquentes et elles surviennent plus tôt. Un cadeau dont on se passerait bien car il ne pose pas que des problèmes esthétiques. La stagnation du sang dans les veines des jambes peut en effet favoriser la formation de caillot (phlébite) ou perturber l'oxygénation de la peau et alors provoquer des ulcères.

Pour ne pas en arriver là, il est nécessaire de prendre soin de ses jambes tout au long de sa vie. « Nous savons que notre environ-

nement peut aussi favoriser la maladie veineuse, car les ethnies sans varices en développent lorsqu'elles migrent dans un pays développé », explique le Dr Nicole Casabon, angiologue à Paris.

Quels sont les facteurs de risque connus ?

La prise de poids qui entraîne une augmentation de la pression dans les veines. La sédentarité qui limite la circulation du sang. La chaleur qui dilate les vaisseaux. La prévention consiste donc à pratiquer une activité physique régulière, à choisir parmi celles qui ne provoquent pas d'â-coups : plutôt la natation, la marche ou le vélo que le jogging ou le tennis. Sans oublier de contrôler votre poids. Il est aussi conseillé de consulter un médecin dès le début de votre vie adulte, pour connaître votre état veineux. En cas de doute, le médecin vous adressera à un angiologue pour pratiquer un écho-doppler qui peut déjà montrer un reflux sur les veines superficielles et donc la nécessité d'une surveillance. Enfin, traiter les premières varices permet d'éviter l'extension de la maladie.

Des maladies cardio-vasculaires : surveillez votre tension

Si, dans votre famille, on a tendance à faire des infarctus ou des accidents vasculaires cérébraux de bonne heure, il existe une fragilité vasculaire. Vous devez absolument en tenir compte dans votre façon de vivre.

Des artères qui perdent leur souplesse, des graisses qui s'accumulent le long des vaisseaux, c'est une nature dont on hérite parfois. Et qui se manifeste par la survenue d'accidents vasculaires précoces. Méfiance, donc, si votre père a eu un infarctus avant

50 ans ou si un membre de votre famille a souffert d'attaque cérébrale avant 70 ans. Protégées par leurs hormones, les femmes sont en principe épargnées jusqu'à la ménopause. Mais une vie trépidante doit rendre vigilante vis-à-vis des autres facteurs de risque : montée de la tension artérielle qui fatigue le cœur, excès de cholestérol et de triglycérides qui bouche les artères, tabac qui participe aussi à l'enrassement des vaisseaux.

Que faire ?

Premier geste à faire : surveiller votre tension. « Entre 35 et 44 ans, seuls 57 % des gens connaissent leurs chiffres tensionnels », souligne le Dr Girerd, du Comité de lutte contre l'hypertension. Or la tension ne prévient pas quand elle monte ! Pourtant, la maintenir en dessous de 14/9 est indispensable. Un résultat obtenu en modifiant ses habitudes et, si cela ne suffit pas, en prenant des médicaments. Enrichir son alimentation en fruits, légumes et laitages allégés fait ainsi baisser la tension de 8 à 14 cmHg. Et permet aussi d'agir sur le cholestérol en excès. A condition là encore de le savoir.

Si vous prenez la pilule ou si vous avez plus de 50 ans, une analyse de sang est utile une fois par an. Mais surtout, faites du sport. Une nouvelle étude réalisée chez plus de 12 000 infirmières de Grande-Bretagne montre que le taux de mortalité par maladies cardio-vasculaires est plus faible parmi celles qui font trois heures et demi par semaine d'exercices soutenus : de la marche rapide, de la course, de la natation...

Vous avez un père diabétique : bougez-vous tous les jours

Si le diabète qui apparaît dans l'enfance ne peut être prévenu, il n'en est pas de même pour celui qui apparaît à la cinquantaine. Pour ce type de diabète, la prévention s'avère très efficace. L'observation de certaines populations a beaucoup fait progresser la connaissance des facteurs de risque du diabète de type 2, celui qui apparaît à l'âge adulte. Alors que cette maladie était inconnue chez les Indiens Pima d'Amérique dans les années 1950, elle touche aujourd'hui 50 % d'entre eux. Et la même "épidémie" s'observe dans certains pays d'Afrique noire depuis que la population s'est sédentarisée. Bouger est donc indispensable. « Pratiquer une activité d'endurance une demi-heure, trois fois par semaine et rester mince, cela suffit à éviter l'apparition du diabète chez les personnes prédisposées », explique le Dr Agnès Huriel, diabétologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris). Des études ont même montré que cette hygiène de vie était efficace au début de la maladie, c'est-à-dire quand la glycémie commence à monter. D'après cette étude, deux ans de gymnastique (dans un club ou avec un coach) et une un rééquilibrage alimentaire font aussi bien que les médicaments.

Alors, qu'est-ce que vous attendez pour bouger votre corps, deux heures par semaine ?

INSOLITE

La peur du dentiste est héréditaire



Cette phobie du praticien pourrait être transmise entre les membres de la famille, selon une étude espagnole. Le stress du père contaminerait ses enfants par ricochets. Une personne sur 5 redoute d'aller chez le dentiste par peur de souffrir. Et si cette peur souvent irrationnelle était transmise émotionnellement par les parents, et particulièrement le père, lui-même anxieux à l'idée de voir le dentiste ? C'est ce que suggèrent des chercheurs espagnols de l'université Rey Juan Carlos de Madrid. "En analysant la présence de la transmission émotionnelle de la peur au sein d'une même famille, nous avons identifié le rôle éminent des pères dans la transmission de cette phobie, par rapport aux mères", explique América Lara, directrice de l'étude, à l'International Journal of Paediatric Dentistry. L'étude a porté sur 183 enfants madrilènes âgés entre 7 et 12 ans ainsi que sur leurs parents. Les résultats ont confirmé les conclusions d'études précédentes à savoir que les niveaux d'intensité de la peur sont assez similaires entre les parents et les enfants et qu'ils sont reliés entre eux.

Lors de cette nouvelle étude, les scientifiques ont fait un constat étonnant : plus la peur et l'anxiété du père est grande à l'idée de consulter un dentiste, plus la peur se ressent également chez les autres membres de la famille.

"Les enfants semblent très réceptifs aux réactions potentiellement stressantes de leur père face au dentiste", affirme Lara Sacido, un des chercheurs. Le stress du père pourrait également exercer une influence sur le ressenti de la mère également.

Cette nouvelle étude souligne le rôle que les parents ont à jouer pour rassurer leur enfant qui va chez le dentiste. Pour cela, il est important qu'ils ne montrent aucun signe d'anxiété ou de peur, concluent les chercheurs. Facile à dire, direz-vous, la peur du dentiste est difficile à contrôler... Certes, mais quelques astuces peuvent vous rassurer.

CERTAINES FEMMES SONT GÉNÉTIQUEMENT ATTIRÉES PAR LE GRAS ET LE SUCRÉ

Certaines femmes seraient plus attirées que les hommes par les aliments gras et sucrés. Une cause génétique selon une étude scientifique internationale.

Les femmes porteuses d'un gène particulier consomment plus d'aliments gras et sucrés que les autres.

Les chercheurs de plusieurs universités du Canada, du Brésil, de la Brown University (Etats-Unis) et d'un institut de Singapour ont étudié une variante de ce gène (le 7R) et analysé comment il augmentait le plaisir à consommer les aliments gras et sucrés.

Les scientifiques de l'étude ont étudié 150 enfants de 4 ans suivis de leur naissance à leurs dix ans par un protocole médical canadien. Ils ont analysé leur choix alors que différents types de nourriture leur étaient proposés et étudié le carnet de leur alimentation habituelle.

Les filles porteuses du gène modifié mangent plus

Les chercheurs ont ensuite examiné le lien entre la présence de la variation génétique « 7R » du gène de la dopamine, l'indice de masse corporel (IMC), et le sexe de l'enfant.



Ils ont constaté que les filles porteuses de cette variante du gène mangent plus d'aliments gras et sucrés et de protéines et consomment moins de légumes, d'œufs, de pain, d'oléagineux et de légumineuses que les filles non porteuses. En revanche, cette variation du gène ne bouleverse pas le comportement alimentaire des jeunes garçons. La variation « 7R » du gène de la dopamine modifierait donc les choix alimentaires des filles dès l'âge de 4 ans.

Même si le comportement alimentaire des enfants est aussi influencé par l'éducation, l'environnement socio-culturel, les chercheurs concluent que cette découverte permettrait de mieux comprendre le développement de l'obésité. Pour établir la pertinence de cette étude, les scientifiques continueront de suivre ces enfants et analyser l'évolution de leur comportement alimentaire et leur poids. Cette étude a été publiée dans la revue spécialisée sur l'obésité « Appetite ».

Les traumatismes vécus se transmettent génétiquement à travers les générations

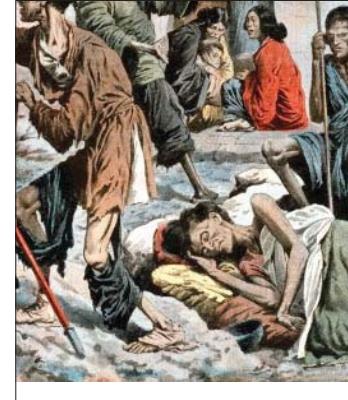
Notre comportement pourrait être influencé par les souvenirs, heureux ou traumatisants, des générations précédentes. Une étude menée sur des animaux suggère une mémoire génétique. Vous avez les cheveux de votre grand-mère, les mêmes yeux que votre mère... Si les traits physiques passent de génération en génération, il en est de même des souvenirs. L'Emory University School of Medicine publie une étude intrigante sur le sujet dans la revue scientifique Nature Neuroscience. Des expériences menées sur des souris de laboratoire ont montré que les événements traumatisants peuvent affecter l'ADN du sperme et altérer les fonctions cérébrales et le comportement des générations suivantes. Des rongeurs ont été entraînés à éviter une odeur comparable aux fleurs de cerisier. Il s'est avéré que cette répulsion s'est transmise aux générations suivantes de souris. Les chercheurs ont découvert dans le sperme des souris formées à détester la fleur de

cerisier, qu'une partie responsable de la sensibilité à cette odeur était plus active qu'auparavant. Cette sensibilité s'est manifestée chez la progéniture alors même qu'elle n'avait jamais été exposée à cette odeur auparavant.

Un comportement atavique

"Les expériences d'un parent, même vécues avant la procréation, influencent à la fois la structure et la fonction du système nerveux des générations suivantes", résume l'étude, rapportée par la BBC. Ces découvertes fournissent la preuve d'un "héritage transgénérationnel épigénétique" par lequel l'environnement affecte la génétique d'un individu et les générations qui le suivent, conclut le Dr Brian Dia, cité par la BBC.

"Il ne fait absolument aucun doute que ce qui se passe dans le sperme et dans l'ovule se transmet aux générations subséquentes", ajoute-t-il.



Le stress de la mère se transmet aux enfants

Une étude menée sur des rats femelles ayant subi un stress chronique a révélé que leurs bébés étaient plus anxieux et angoissés que d'autres petits rats de mères sereines. Selon l'étude, ce phénomène est réversible.

De nombreuses précédentes études scientifiques menées sur l'homme et l'animal indiquaient déjà que la vulnérabilité au stress peut être héréditaire et que les femmes ayant vécu des expériences traumatisantes transmettaient un stress profond à leurs enfants.

Les scientifiques de l'université d'Haïfa ont voulu comprendre si la transmission du stress était génétique ou épigénétique, c'est-à-dire si elle dépend de l'environnement, l'alimentation ou du mode de vie.

Une analyse du gène Crf1

L'étude des chercheurs a porté principalement sur un gène, le Crf1 fortement impliqué dans la réponse au stress traumatisant. Ce gène produit la sécrétion de l'hormone du stress, la corticotropine quand il est stimulé.

Les scientifiques ont étudié les changements de quantité du Crf1 dans le cerveau et les ovules de rats femelles stressées et dans celui de leurs nouveau-nés.

Ils ont aussi comparé ce taux alors que ces bébés rats sont devenus adultes et qu'ils n'avaient été soumis à aucun stress.

Un taux de Crf1 plus élevé

Les rats stressés, ainsi que leurs progénitures produisent un taux de Crf1 plus élevé dans leur cortex frontal mais aussi dans leurs ovules. En revanche à l'âge adulte, ce taux semble se normaliser. Les rats stressés à la naissance acquièrent une nouvelle sérénité s'ils ont été élevés dans un environnement favorable non stressant. Les chercheurs ont conclu que ce phénomène de transmission du stress était épigénétique. La mère transmet à ses enfants l'anxiété, sans que soit altéré leur ADN et de manière réversible. Cette étude a été publiée dans la revue médicale Biological Psychiatry.

Barbarie coloniale en Afrique

PAR A MAR BEL KHODJA (*)

III - LE 8 MAI 1945 EN ALGÉRIE : UN MASSACRE À HUIS CLOS

« Quant à l'humanité, tu ferais bien de dire aux Français de suivre d'abord les conseils qu'ils me donnent. Qui, je te le demande, transgresse le plus les lois de l'humanité ? Ceux qui les armées ont envahi le pays des Arabes qui ne les avaient jamais offensés et apportent au milieu des tentes la ruine et la démolition, ou celui qui combat contre cette injuste agression ? » (Lettre de l'Emir Abdelkader à Léon Roches, 1844).

Les massacres du 8 mai 1945 constituent certainement le plus douloureux acte inscrit dans un cortège de crimes collectifs perpetrés en Algérie par l'armée française depuis 1830 à 1962. La conquête coloniale s'est caractérisée par une véritable tentative d'extermination du peuple algérien. L'armée française a décliné plusieurs tribus, entre autres, celles des Aoufia et des Hadjout dans l'Algérois et celle des Ouled Riah dans le Dahra où les Pélissier, les Saint-Arnaud, les Canborth et les Beauprétre ont devancé le nazisme dans l'innovation des chambres à gaz en enfumant des milliers de familles payannes à l'intérieur des grottes.

L'Histoire consignera que c'est à partir d'Algérie que le général Juin conduira ses divisions sur le front antifasciste italien, de même c'est à partir de ce même pays que le général de Lattre de Tassigny se mettra en marche vers la côte méditerranéenne. Enfin, c'est également Alger qui abritera le gouvernement provisoire de la République française avant qu'il rejoigne Paris en juin 1944. Nul alors ne pouvait imaginer que la France coloniale qui devait à l'Algérie colonisée ses plus hauts faits d'armes et des contingents de la résistance puisse aussi ingrate. Et de surcroît le jour même où elle fêtait dans un langoureux enlacement avec les alliés l'armistice et la capitulation allemande, la fin de l'aventure meurtrière naissait.

C'est cette injure à l'Histoire que le 8 mai 1945 restera. Car au moment même où les peuples d'Europe se soulageaient des horreurs de la guerre, le peuple algérien, lui, était poussé dans un abîme, un gouffre infernal où il perdra 45 000 âmes par ceux-là mêmes qui, la veille même, souffraient de la même tragédie, des mêmes affronts que leur infligeait l'hitlérisme. Le colonialisme porte aussi les germes destructeurs du fascisme. Pitoyable et désespérante duplicité de ceux qui, avec dextérité et sadisme, nous aveuglaient du miroir des illusions, des droits de l'Homme, de la fraternité, de l'égalité et de la liberté. Le 8 mai 1945, jour où l'armistice était signé, marquant la victoire des nations alliées sur la barbarie fasciste, l'Algérie était ensanglantée par des troubles très graves qui s'étaient étendus à une grande partie du département de Constantine. Dans les rues de Paris, sur les places des grandes capitales européennes, le peuple fêtait la victoire dans l'allégresse. Les mères, les épouses, les fiancées attendaient les hommes qui s'étaient battus sur le front antifasciste. Il y aura beaucoup d'absents, beaucoup de veuves et d'orphelins.

La Seconde Guerre mondiale aura coûté à l'humanité 60 millions de morts parmi lesquels les troupes des pays colonisés que l'on compte avec imprécision. L'Ouest oublie toujours de recenser les victimes issues des colonies. On ne les cite que timidement, ces contingents des colonies formées de ce que l'on appelle les « indigènes ». Et les indigènes constituent une chair à canon qui n'a ni identité ni nationalité. Le 8 mai 1945 dans les rues de Paris, c'est la joie, la fête des retrouvailles. Mais là-bas dans la colonie algérienne, cette même date célébère le deuil, le lynchage, la chasse à l'homme, l'assassinat collectif, la fortune, le viol et le pillage. C'est la tragédie du peuple algérien qui ose manifester son aspiration à la liberté confisquée depuis 1830, au prix de précédents génocides et massacres. Le sort tragique auquel est livré le peuple algérien pendant le sublime printemps de la liberté prouve encore



une fois que, dans le concept impérialiste, la notion de liberté est hiérarchisée. Des peuples ont le droit d'en jouir, d'autres non, et ce, au nom d'une civilisation qui fait honte à l'humanité tant qu'elle méprise l'espèce humaine.

Que s'est-il passé en ce mois de mai 1945 en Algérie ? Des assassinats physiques, pas des moindres. Des hommes sont précipités du haut des gorges de Kherrata, de Djelfa et de Bougie. Dans les rues de Sétif, on tire sur la population à bout portant. Dans les mechas, l'aviation bombarde sans merci. La milice française séme terreur et participe aux massacres. Une forte répression s'ensuivra : en l'espace de deux ou trois semaines, plus de 45 000 Algériens sont assassinés pour venger dans la haine les 102 Français tués aux premiers moments des troubles.

Ces représailles sont amplement justifiées par une presse coloniale raciste qui sema la panique au sein des populations françaises, cherchant à imposer à la communauté française d'Algérie le choix désespéré entre la vaillance et le cercueil. Dans quel contexte ces pages sanglantes se déroulent-elles et comment les événements ont-ils évolué ?

En août 1942, il y eut l'affaire des 25 martyrs de Zeralda. Le maire de cette localité enferme 35 Algériens dans une geôle de 15 mètres carrés à peine. Le lendemain, on retire 25 cadavres, tous asphyxiés par manque d'oxygène. En juillet 1943, les quartiers algériens de Skikda sont envahis par des hordes militaires : 30 Algériens sont tués. En mars 1945, les gendarmes interviennent pour disperser une réunion présidée par Ferhat Abbas à Tizi-Ouzou. Au début de ce mois, 2 000 femmes algériennes manifestent devant la mairie de Tiaret contre le mauvais ravitaillement. A Mila, des incidents éclatent entre une patrouille militaire et la population. A Miliana, des coups de feu sont tirés contre un auxiliaire du colonialisme. 21 arrestations sont opérées à l'issue d'une manifestation nationaliste à Constantine.

A Sétif, les Amis du manifeste et de la liberté réclament l'indépendance de l'Algérie. Tout au long du mois de mars 1945, des incidents sont signalés çà et là. Le 18 avril 1945, des incidents ont failli tourner à l'émeute à Ksar-Chellala où Messali Hadj était assigné à résidence. Le leader du PPA clandestin est aussi déporté à El Goléa puis à Brazzaville au Congo. La population française d'Algérie est inquiète. Six conseillers généraux de Constantine demandent au préfet Lestrade-Carbonet de prendre des mesures en vue d'éviter « des événements irréparables », soulignent-ils.

Gabriel Abbo, l'une des personnalités les plus influentes de la colonie déclara en avril 1945 : « Il y aura des émeutes et le gouvernement sera bien obligé de revenir sur l'ordonnance du 7 mars 1944 » (ordonnance qui accorde la citoyenneté française à une

L'ouverture de nouveaux fronts était destinée à soulager le Constantinois où les forces répressives s'étaient concentrées. Entre-temps, la répression prend de l'ampleur et atteint une féroce sans précédent. La réaction des forces militaires est aussi brutale qu'instantanée. L'incident de Sétif a mis en branle la gigantesque machine de destruction qui entraîne en même temps la mobilisation de la population civile française qui ne semblait, elle aussi, n'attendre que ces moments pour évacuer la psychose de la peur, que la presse coloniale semait dans les esprits depuis quelque temps déjà. Des hommes sont jetés dans les gorges de Kherrata, de Djelfa et de Béjaïa. Dans les douars, l'aviation bombarde sans merci. Volant en rase-mottes, les engins mitraillent les populations, lacent des roquettes, brûlent les villages. Ce type d'opérations, les plus meurtrières, dure plusieurs semaines. Jusqu'au mois de juin 1945, on bombardait toujours dans la région de Guelma. Le navire de guerre, le « Duguay-trouin » sillonnait un vaste périmètre au large de Mansourah, Souk El Ténine, Oued Marsa, Kherrata. Des concasseurs vibrent et broient des corps. Des Algériens sont brûlés dans les fours à chaux d'Héliopolis dans la région de Guelma. Ces morts n'ont plus droit à la sépulture d'usage. Ils sont jetés pèle-mêle dans les fosses communes ou brûlés à l'essence. Les Français, colons, commerçants, fonctionnaires de Sétif et de Guelma s'organisent en milices et participent au carnage d'Algériens désarmés jurant que « chaque brin de cheveu d'un Européen coûtera mille Arabes ».

La milice criminelle

Les expéditions sont lancées contre tous les hameaux et villages. Ce ne sont plus les seuls insurgés qu'on cherche à punir. La répression frappe tout le monde, sans distinction, sans sommation, sans jugement. C'est une véritable opération d'extermination qui est perpétrée contre des populations désarmées. Des hommes sont brûlés vifs dans les chaudières de locomotives. Les troupes sont lâchées dans la nature pour mater les Arabes. Des tireurs sénégalais et des tabor marocains, inconscients de leur statut de colonisés, sont incorporés à la horde assassine pour tirer sur les femmes, les vieillards et les enfants, surpris dans leurs douars et qui périssent sans savoir pourquoi.

Horreur et épouvante, cauchemar et délires, furie et folie, enfer et apocalypse. Ce fut tout cela à la fois. Des scènes qui fracassent l'esprit, anéantissent la foi, les sens et la raison. Des femmes sont violées devant leurs époux, des jeunes filles devant leur père. De toutes les horreurs qui ont jalonné la période coloniale, le peuple algérien n'avait jamais rien vécu de semblable.

Toutes les répressions subies jusque-là n'avaient jamais atteint une telle violence, une telle barbarie.

Le retour de la guerre, ceux qui s'étaient battus héroïquement lors des campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne, aux côtés des victimes du nazisme, découvrent leur pays en flamme et en deuil. Ceux originaires du Constantinois trouvent leurs enfants, leurs parents ou leurs frères assassinés, leurs mechas incendiées et leurs biens pillés. Et comble de toutes les hérésies, certains de ces héros libérateurs d'une France livrée au nazisme, sont enlevés en même temps que les « insurgés » pour être exécutés avec eux.

Beni Aziz, la répression est féroce. Non loin du village, des cadavres d'Algériens sont entassés dans un ravin. La putréfaction rend l'air irrespirable et l'on est obligé d'abattre les chiens qui rapportent un bras, une jambe, arrachés d'un corps en décomposition. Des dizaines d'enfants, dont les parents furent tués, errent pendant plusieurs journées dans la nature, apeurés et faméliques.

MALI:

Le ministre malien de la Défense, Soumeylou Boubèye Maïga, a affirmé lundi qu'il ne ferait «aucun obstacle» aux procédures judiciaires en cours contre le général malien Amadou Sanogo, auteur du coup d'Etat du 22 mars 2012 au Mali.

«Je ne ferai aucun obstacle, donc, (en ce qui concerne) tous nos éléments (de l'armée) qui seront concernés par la procédure judiciaire, je donnerai mon autorisation, j'apporterai notre concours pour que les personnes aillent s'expliquer devant le juge», a déclaré à la presse M. Maïga.

«C'est une procédure judiciaire à l'initiative des familles qui cherchent à savoir ce qu'il est advenu de leurs parents (...) dont ils n'ont plus de nouvelles», a-t-il affirmé.

«Cela participe aussi pour nous de la restauration de l'honneur de l'armée, de la restauration de l'image que les citoyens doivent se faire de l'armée et de la restauration de l'éthique à laquelle les militaires eux-mêmes doivent s'habituer pour conduire les missions qui sont attendues d'eux», a estimé M. Maïga cité par l'agence AFP. Une quinzaine de personnes, dont la quasi-totalité des militaires, ont été incarcérées dans le cadre de l'enquête qui a conduit en prison le général Amadou Sanogo, auteur du putsch de mars 2012.

Le gouvernement malien a, dans un communiqué publié mercredi, affirmé que «pour l'instant, M. Amadou Sanogo, auteur du coup d'Etat du 22 mars 2012 au Mali, est inculpé de complicité d'enlèvement de personnes».

Le ministre de la Défense exclut tout «obstacle» aux procédures judiciaires contre le général Amadou Sanogo



Le ministre malien de la Défense, Soumeylou Boubèye

Des médias avaient rapporté plutôt que le général Sanogo «éte inculpé (mercredi) de meurtres et assassinats, complicité de meurtres et assassinats, et placé sous mandat de dépôt».

Ancien capitaine promu général en août, Sanogo avait été convoqué fin octobre par le juge Karembe mais ne s'était pas présenté, ce qui avait provoqué l'indignation de plusieurs partis politiques et organisations de la société civile.

Dans les mois suivant le coup d'Etat du 22 mars 2012, le quartier général de Sanogo et de ses hommes, situé à Kati près de Bamako, avait été le lieu de nombreuses exactions commises contre des militaires considérés comme fidèles au président renversé, Amadou Toumani Touré. Des hommes politiques, des journalistes et des membres de la société civile ont également été victimes des brutalités des putschistes.

Bamako reste «ouvert aux discussions» avec le MNLA

Le gouvernement malien reste «ouvert aux discussions» avec la rébellion touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), a affirmé mardi le Premier ministre malien Oumar Tatam Ly.

A propos des déclarations sur une «reprise de la guerre» contre l'armée malienne faite le 29 novembre par le vice-président du Mnla, Mahamadou Djéri Maïga, M. Tatam Ly a noté dans un entretien au quotidien pro-gouvernemental

tal malien l'Essor, que «ce n'est pas une déclaration de guerre» mais «d'un vice-président du Mnla». «Un Etat ne réagit pas à une telle déclaration. D'ailleurs (...) le lendemain, d'autres voix du Mnla se sont élevées pour fortement nuancer la position de la veille», a-t-il ajouté.

«Nous sommes ouverts aux discussions (...) pour arriver aux pourparlers inclusifs qui doivent nous conduire à une paix dans la région», a affirmé le Premier ministre.

Concernant la situation de Kidal, fief de la rébellion touareg où il a été empêché de se rendre le 28 novembre par une manifestation d'indépendantistes touareg à l'aéroport, Oumar Tatam Ly a assuré que «le gouvernement est résolument engagé dans le rétablissement de la souveraineté sur l'ensemble du territoire». Selon lui, «la meilleure manière de faire prévaloir cette souveraineté et la maintenir dans la durée, c'est d'ouvrir des discussions avec

l'ensemble des composantes de la communauté nationale sur la situation qui prévaut dans cette région». «Les obstacles qui se présentent, nous travaillons à les négocier», a-t-il affirmé.

«Tous les acteurs comprennent aujourd'hui que Kidal ne peut être une enclave soustraite à l'autorité du Mali et que s'il en était ainsi, c'est la sécurité globale de toute la région du Sahel qui en sera affectée», a estimé M. Tatam Ly.

L'ONU relance son appel pour l'éradication de l'esclavage

L'ONU a réitéré lundi son appel pour l'éradication de l'esclavage qui toucherait actuellement 21 millions de personnes parmi les plus pauvres et les plus marginalisés dans le monde.

Les Nations unies ont marqué lundi la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage par des appels à éradiquer les formes contemporaines de cette pratique haineuse.

«Nous devons impérativement nous employer à mettre un terme à l'esclavage moderne et à la servitude qui frappent les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés, notamment les migrants, les femmes, les groupes ethniques stigmatisés, les minorités et les autochtones», a déclaré le Secrétaire général Ban Ki-moon dans le message qu'il a adressé à l'occasion de cette Journée, observée chaque année le 2 décembre.

La Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage commémore l'adoption, en 1949 par l'Assemblée générale, de la Convention pour la répression et l'abo-

lition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.

Son objectif est de mettre fin aux formes contemporaines prises par l'esclavage, qu'il s'agisse de la servitude pour dettes, servage, du travail forcé, du travail et de la vente des enfants, du trafic de personnes et d'organes humains, de l'esclavage sexuel, de l'utilisation d'enfants soldats, du mariage forcé et du proxénétisme. A l'heure actuelle, 21 millions de femmes, d'hommes et d'enfants dans le monde sont victimes de ce type de pratiques, selon l'Organisation internationale du travail (OIT). Tout en relevant les progrès accomplis par le renforcement de la législation par plusieurs pays et une meilleure coordination internationale, le chef de l'ONU a appelé tous les Etats à ratifier la Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, a se doter d'une législation interne solide et efficace et à la faire mieux appliquer sur le terrain. Le Secrétaire général a également lancé un appel à soutenir le Fonds

de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, créé il y a plus de 20 ans pour aider à rétablir les droits de l'homme et la dignité de dizaines de milliers d'individus.

De son côté, le président de l'Assemblée générale, John Ashe, a affirmé que la majorité des victimes sont les personnes les plus vulnérables et marginalisées de la société.

Chaque année, selon lui, des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont enlevés et vendus de part et d'autre des frontières internationales, ajoutant que la traite humaine est une question de préoccupation mondiale et touche presque tous les pays.

À ce propos, il a considéré que cette activité continue de prospérer grâce à de vastes disparités économiques entre les pays, l'augmentation des flux de travailleurs et de marchandises et l'emprise des réseaux de criminalité transnationale organisée.

SAHARA OCCIDENTAL-ESPAGNE-MAROC Un parti espagnol réagit

Un parti espagnol appelle son gouvernement à «rejeter» tout accord avec le Maroc incluant les eaux territoriales sahraouies

Le parti espagnol de l'Union du progrès et de la démocratie a appelé le gouvernement espagnol à «s'opposer» à tout accord entre l'Union européenne et le Maroc incluant les eaux territoriales du Sahara occidental, rapporte mardi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Dans une proposition soumise à la commission de l'agriculture du parlement espagnol, le parti espagnol a appelé le gouvernement de son pays à «rejeter tout accord avec le Maroc, incluant les eaux territoriales du Sahara occidental», précise la même source.

Le parti recommande par ailleurs de «s'éloigner» de toute «atteinte aux intérêts» du peuple sahraoui sous occupation marocaine.

OUGANDA - RD CONGO Kabila et Museveni veulent une conclusion «rapide» des discussions entre RDC et M23

Les négociations entre les autorités de République démocratique du Congo (RDC) et la rébellion congolaise du M23 doivent reprendre et aboutir «rapidement», ont convenu lundi les présidents congolais et ougandais réunis à Kampala.

Le président ougandais Yoweri Museveni et son homologue de RDC Joseph Kabila, en visite de travail en Ouganda, se sont rencontrés lundi à Entebbe, à une trentaine de km de Kampala «pour discuter principalement du processus de paix inachevé entre le gouvernement de RDC et les rebelles du M23».

Un communiqué publié à l'issue de la rencontre par la présidence ougandaise indique que «les deux chefs d'Etat ont convenu que le Dialogue de Kampala entre le gouvernement de RDC et le M23 devait être mené à terme dès que possible, afin de faciliter le retour pacifique des ex-combattants du M23 (en RDC) et l'achèvement du processus de démobilisation». Autorités de RDC et responsables du M23 ont négocié, sans grande avancée, à Kampala de décembre 2012 à début novembre 2013, date de la capitulation de la rébellion, balayée par une offensive de l'armée congolaise appuyée par une brigade offensive de l'ONU.

Les deux parties devaient signer le 11 novembre un texte mettant fin au conflit, mais Kinshasa a refusé, exigeant une modification de certains termes, rejetée par le M23.

«Le président Kabila a réaffirmé sa détermination à débarrasser la RDC de toutes les autres forces négatives», nom donné aux divers groupes armés qui pullulent dans l'est du pays, «notamment les FLDR et les ADF», poursuit le communiqué de la présidence ougandaise.

APS

SYRIE: Washington prépare un navire pour détruire les armes chimiques

Le Pentagone a commencé à équiper un navire, le MV Cape Ray, avec des équipements nécessaires pour pouvoir détruire à son bord une partie de l'arsenal chimique syrien, a affirmé lundi un porte-parole du Pentagone.

«Nous sommes en train de préparer le Cape Ray», a confirmé le colonel Steven Warren, deux jours après l'annonce par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) que les opérations de neutralisation des armes chimiques syriennes seraient menées en mer par un navire américain.

«Le départ de la Défense n'a été chargé d'aucune mission» à ce stade, a toutefois précisé le colonel Warren. «Mais nous nous préparons au cas où on nous demande de détruire les armes chimiques de la Syrie». Le MV Cape Ray, un cargo de 200 mètres de long, se trouve actuellement à la base navale de Norfolk, en Virginie (est). Il fait partie des 46 navires de la flotte de réserve, prête à tout moment à être activée en quelques jours.

L'ONG Oxfam lance les «12 jours du don» pour les réfugiés syriens

L'organisation humanitaire Oxfam a lancé hier une campagne baptisée les «12 jours du don», visant à récolter des fonds pour les Syriens ayant fui les violences dans leur pays et s'apprêtant à passer un hiver difficile au Liban et en Jordanie.

«Les températures au Liban et en Jordanie sont déjà en train de chuter, mais le pire de l'hiver est encore à venir. (Or) de nombreuses personnes n'ont que les vêtements d'hiver qu'elles portaient quand elles ont fui la Syrie, et celles vivant dans des tentes n'ont qu'un simple tapis ou un fin matelas pour dormir sur le sol froid», a souligné Oxfam, qui espère récolter 1,6 million de dollars.

L'actrice britannique Michelle Dockery, qui a lancé cette campagne, a souligné que l'ONG avait «vraiment besoin de l'aide du public» pour pouvoir «apporter des kits +hiver+ à de nombreuses familles parmi les plus pauvres».

Ces kits comportent des couvertures, des chauffages au gaz avec des recharges pour quatre mois, et des bâches en plastique pour ceux qui vivent dans des tentes, afin de les protéger de la pluie et de la neige. De l'argent et des bons pour l'hiver doivent aussi être distribués au Liban.

Michelle Dockery, qui a visité le mois dernier un camp de réfugiés syriens en Jordanie, a souligné que les réfugiés «ne peuvent pas s'acheter du fioul pour faire fonctionner des réchauds, des vêtements supplémentaires ni des couvertures».

Oxfam s'inquiète des risques sanitaires, le froid et les mauvaises conditions de vie favorisant la propagation d'infections respiratoires, en particulier parmi les enfants.

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a estimé vendredi à plus de trois millions le nombre de Syriens ayant fui leur pays, majoritairement vers des pays voisins, comme la Jordanie, le Liban, la Turquie et l'Egypte, depuis le début du conflit en mars 2011.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN Réunion d'experts entre l'Iran, le 5+1 et l'AIEA à Vienne



Une réunion regroupant les experts de l'Iran, du groupe 5+1 et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se tiendra les 9 et 10 décembre à Vienne pour discuter de la mise en application de l'accord nucléaire signé à Genève, a annoncé hier une diplomate iranienne.

«Les discussions au niveau des experts entre l'Iran et le groupe des 5+1 auront lieu à Vienne les 9 et 10 septembre pour mettre en place le plan d'action conjoint», a affirmé la porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Marzieh Afkham.

Selon la porte-parole, «des directeurs et des experts de l'AIEA participeront à la réunion en tant qu'observateurs», puisque, a-t-elle expliqué l'AIEA a «la responsabilité de superviser la mise en application de l'accord» signé le 24 novembre à Genève entre Téhéran et les grandes puissances.

Elle a ajouté que «l'un des principaux objectifs de la présence de l'AIEA est d'avoir une compréhension complète et précise de l'accord».

L'Iran et les grandes puissances ont conclu à Genève un accord limitant pendant six mois les activités nucléaires de l'Iran en échange d'un allégement partiel des sanctions occidentales qui frappent l'économie iranienne.

Parallèlement, Téhéran et l'AIEA ont signé le 11 novembre un accord autorisant des inspections supplémentaires des sites nucléaires iraniens.

Le chef de la diplomatie se rendra aujourd'hui aux Emirats

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif se rendra aujourd'hui aux Emirats arabes unis, ont indiqué hier des médias iraniens. «A la suite de la visite la semaine dernière du ministre des Affaires étrangères des Emirats, je me rendrai aux Emirats pour rencontrer des responsables de haut rang à Dubaï et Abou Dhabi», a indiqué M. Zarif. Les Emirats revendiquent

les îles d'Abou Moussa et de la Petite et de la Grande Tomb, qui contrôlent l'entrée du Golfe et sont occupées par l'Iran depuis 1971, après le départ des forces britanniques de la région. Le ministre iranien a effectué ces derniers jours une mini-tournée au Koweït, à Oman et au Qatar pour tenter de convaincre les monarchies du Golfe que l'accord conclu le 24 novembre à Genève par l'Iran avec les

grandes puissances sur son programme nucléaire est dans l'intérêt de la stabilité régionale. Une visite en Arabie saoudite, est «au programme» du ministre iranien, a par ailleurs indiqué mardi la porte-parole de la diplomatie iranienne, précisant que ce voyage serait organisé «au moment adéquat».

Les Emirats arabes unis, qui accueillent une importante communauté iranienne,

avaient été les premiers Etats du Golfe à se féliciter de l'accord intérimaire conclu à Genève, émettant l'espérance qu'il contribuera à terme «à la stabilité de la région».

Après sa visite aux Emirats, M. Zarif devrait rentrer à Téhéran pour rencontrer le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki qui entame aujourd'hui une visite de deux jours en Iran.

Téhéran dénonce l'accord de sécurité entre l'Afghanistan et les Etats-Unis

L'Iran a estimé hier que le pacte de sécurité en discussion entre l'Afghanistan et les Etats-Unis ne servait pas à long terme les intérêts du peuple et du gouvernement afghans.

«Nous pensons que cela aura un impact négatif sur les développements régionaux et nous espérons que la décision finale sera en ligne avec les intérêts à long terme de la nation afghane», a déclaré la

porte-parole de la diplomatie iranienne, Marzieh Afkham.

Dimanche, le président de la Commission parlementaire iranienne des Affaires étrangères, Allaeddine Boroujerdi, avait dénoncé cet accord de sécurité qui «va sérieusement menacer la dignité et l'indépendance de l'Afghanistan», si jamais il devient réalité», selon l'agence Iran. Kaboul et son allié américain négocie

cient depuis des mois un traité bilatéral de sécurité (BSA) qui doit définir les modalités d'une présence militaire américaine en Afghanistan après le retrait des 75.000 soldats de l'Otan, fin 2014. M. Karzai a indiqué qu'il ne promulguerait cet accord qu'après l'élection présidentielle afghane du 5 avril 2014, exaspérant les Américains qui souhaiteraient le voir signé avant la fin 2013.

BAHREÏN: L'opposition propose de relancer le dialogue national

L'opposition bahreïnie a proposé lundi de relancer le dialogue national destiné à sortir le pays de la crise politique, suspendu depuis le 19 septembre. Dans un communiqué, l'opposition s'est dite «prête à s'engager dans un processus politique sur la base d'une feuille de route claire et avec un calendrier précis pour trouver une solution d'en-

semble à toutes les questions en suspens». Elle a demandé en contrepartie que «le pouvoir s'engage à faire réussir le dialogue national, étant donné qu'il porte la première responsabilité dans la recherche d'une solution à la crise politique dans le pays».

L'opposition avait suspendu le 19 septembre sa participation au dialogue national

en protestation à l'arrestation de l'un de ses leaders, Khalil Marzouk pour incitation à la violence. Elle a demandé lundi l'assainissement du climat politique en exigeant la libération de «tous les prisonniers d'opinion», l'arrêt des campagnes de sécurité et de presse contre l'opposition et la fin des procès politiques». L'opposition a également

proposé de soumettre à référendum tout accord éventuel à l'issue du dialogue, ainsi que la présence et le soutien à ce dialogue d'un représentant du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et du secrétaire général des Nations unies. Après l'échec d'une session en juillet 2011, le dialogue national avait été réengagé en février dernier.

L'ONU

La Haut-Commissaire des Nations Unies, Navi Pillay, a présenté lundi son bilan des droits de l'homme dans le monde, où des «progrès lents mais réguliers» dans certaines régions coexistent avec des situations «alarmantes» dans d'autres, citant notamment la Syrie, la République centrafricaine tout en déplorant la xénophobie et le racisme en Europe.

«Alors que nous nous approchons de la fin 2013, nous sommes témoins de situations où la volonté de la communauté internationale à agir en temps opportun est déjà mise à rude épreuve», a déclaré Mme Pillay lors d'une conférence de presse.

Selon elle, outre la Syrie, où l'amplification et la brutalité des violations commises par des éléments des deux côtés défient presque l'entendement, la République centrafricaine voit sa situation déteriorer rapidement.

Partout, les turbulences se multiplient, a-t-elle relevé, citant la «grave instabilité» actuelle au Bangladesh à l'approche de l'élection présidentielle, les «actions musclées» des gouvernements successifs en Egypte pour empêcher les individus d'exercer leur droit à des manifestations pacifiques ou encore les affrontements qui font rage en Thaïlande.

dresse son bilan sur la situation des droits de l'homme dans le monde



Parallèlement, les représailles contre les organisations de la société civile, les militants des droits de l'homme et les journalistes enquêtant sur les violations des droits de l'homme sont «extrêmement préoccupantes» dans un certain nombre de pays, a poursuivi la Haut-Commissaire.

Elle a également attiré l'attention sur la situation des migrants, qui continuent d'être traités comme des «citoyens de seconde zone» dans de nombreux pays, ainsi que sur l'exploitation politique continue de la xénophobie et du racisme en Europe et dans d'autres régions industrialisées.

A côté de tout cela, «il y a des progrès qui, parfois, se font avec lenteur et loin des projecteurs, parfois sont l'objet de changements politiques majeurs comme les réformes annoncées au cours des deux dernières semaines par le gouvernement chinois», a relevé Mme Pillay.

Alors que 2013 marque le 20^e anniversaire de la création du Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme (HCDH), Mme Pillay a reconnu que, dans l'ensemble, le système des droits de l'homme aux Nations unies est beaucoup plus solide qu'il y a deux décennies.

Les institutions des droits de l'homme de l'ONU, même si elles fonctionnent bien, sont insuffisantes, a-t-elle ajouté.

Dans ce sens, elle a également relevé que les pays membres de l'ONU, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, ainsi que tous les organismes, fonds et programme de l'ONU avaient besoin de mettre leur influence au service de la cause commune qu'est l'amélioration des droits de l'homme partout dans le monde, conformément à la Charte des Nations unies.

MANIFESTATIONS EN UKRAINE Le MAE français appelle au dialogue

Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a préconisé hier le «dialogue et le refus de la répression» en Ukraine, en proie à des manifestations de l'opposition favorables au rapprochement entre Kiev et l'Union européenne (UE).

«Ce n'est pas un coup d'Etat. Je n'ai pas vu d'intervention militaire et les caractéristiques d'un coup d'Etat ne sont pas rassemblées», a dit M. Fabius sur Radio France Internationale. «La population a réagi de manière extrêmement forte et en même temps pacifique. «La France appelle au dialogue et au refus de la répression», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Laurent Fabius a critiqué la position

prise par le président ukrainien Viktor Ianoukovitch sur l'accord d'association avec l'UE. «L'Ukraine doit être libre de ses choix et d'ailleurs il n'y a pas d'antagonisme entre le fait de signer un accord d'association avec l'UE et le fait d'être proche de la Russie», a-t-il estimé.

Les manifestants à Kiev bloquaient lundi le siège du

gouvernement pour forcer le président ukrainien à partir, après son refus de signer un accord d'association avec l'Union européenne. Des affrontements dimanche avec la police ont fait de nombreux blessés.

Le Premier ministre ukrainien Mykola Azarov a dénoncé lundi un «coup d'Etat» en cours à Kiev.

INDE: Tir d'essai réussi d'un missile à capacité nucléaire

L'Inde a lancé hier, avec succès, son missile Prithvi-II, un engin sol-sol balistique à capacité nucléaire, depuis une base militaire de l'Etat d'Odisha (Est), ont rapporté des médias.

«Le missile a été lancé depuis le site d'essais du polygone de Chandipur, dans le district de Balasore de l'Etat. Le tir d'essai a été un succès», a rapporté l'agence Chine nouvelle citant des sources concordantes.

Le missile balistique, développé par l'Inde dans le cadre de son Programme intégré de développement de missile télé-guidé, est doté d'une portée maximale de 350 kilomètres, et peut transporter une charge allant jusqu'à 500 kilogrammes, selon la même source.

RUSSIE - UKRAINE Poutine indique que les événements en Ukraine ressemblent à un «pogrom» préparé «de l'extérieur»

Le président russe Vladimir Poutine a qualifié de «pogrom» les manifestations en Ukraine protestant contre la décision de Kiev de ne pas signer un accord d'association avec l'Union européenne, indiquant qu'elles étaient «préparées de l'extérieur». «Les événements en Ukraine ressemblent plus à un pogrom qu'à une révolution», a déclaré M. Poutine lors d'une visite en Arménie, ajoutant que «cela n'a pas grand-chose à voir avec les relations de l'Ukraine avec l'Union européenne».

«Ces actions ont été préparées de l'extérieur. Nous voyons comment des groupes bien organisés sont impliqués», a affirmé M. Poutine, soulignant qu'elles représentent

«une tentative de déstabilisation du gouvernement légitime».

Il a estimé que les manifestations étaient liées aux luttes politiques internes à l'Ukraine et jugé que c'était un «faux départ» pour l'élection présidentielle de 2015 en Ukraine.

Les manifestants de l'opposition pro-européenne bloquaient lundi le siège du gouvernement, avec l'intention de forcer le pouvoir à partir, après son refus de signer l'accord d'association avec l'UE.

La veille, une manifestation avait rassemblé à Kiev au moins 100.000 personnes. Des affrontements ont fait de nombreux blessés samedi et dimanche lors de manifestations monstres.

THAÏLANDE Washington appelle au dialogue

Les Etats-Unis ont appelé lundi l'opposition et la Première ministre thaïlandaise Yingluck Shinawatra à reprendre le dialogue pour mettre fin à la crise politique, exprimant leurs regrets après la mort de plusieurs personnes en Thaïlande dans les manifestations antigouvernementales.

«Nous sommes inquiets des tensions politiques continues en Thaïlande et nous suivons attentivement la situation», a souligné le porte-parole du département d'Etat, Jennifer Psaki.

«Des manifestations pacifiques et la liberté d'expression sont des aspects importants d'une démocratie. En revanche, la violence et la saisie de biens privés ou publics ne sont pas des moyens acceptables de résoudre une crise politique», a-t-elle ajouté. L'ambassadeur américaine en Thaïlande Kristie Kenney s'est entretenue avec Mme Shinawatra, ainsi qu'avec les leaders de l'opposition, pour les «encourager à un dialogue pacifique et raisonnable», a encore dit Jennifer Psaki. «Nous regrettons la perte de vies à Bangkok due à des violences politiques. Nous condamnons la violence comme moyen d'atteindre des objectifs politiques et nous appelons toutes les parties à la retenue et à respecter la loi», a-t-elle dit.

Des milliers de manifestants ont affronté lundi les forces de l'ordre protégeant le siège du gouvernement à Bangkok, où la tension est montée d'un cran. La Première ministre a exclu de démissionner tandis qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre le meneur des manifestations pour «insurrection».

THAÏLANDE: Ban Ki-moon appelle à la «retenue»

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est déclaré lundi «préoccupé par l'escalade de la violence» à Bangkok ces derniers jours et a appelé «toutes les parties à exercer la plus grande retenue».

En marge de l'inauguration à Lima de la Conférence générale de l'agence des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), M. Ban a déclaré à la presse «noter avec préoccupation les tentatives répétées des manifestants d'occuper par la force les bâtiments officiels et des médias». Il a lancé un appel à «ré-soudre les différends politiques par le dialogue, et des moyens pacifiques».

«Toutes les parties doivent garantir le plein respect des principes démocratiques, l'Etat de droit et les droits de l'homme, y compris la liberté d'expression», a-t-il ajouté.

Des milliers de manifestants ont affronté lundi les forces de l'ordre protégeant le siège du gouvernement à Bangkok, où la tension est encore montée.

La Première ministre Yingluck Shinawatra a exclu de démissionner, et un mandat d'arrêt a été lancé contre le leader des manifestations pour «insurrection».

APS

Programme du mercredi 4 décembre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesseTFou
 11h10 Série dramatiqueAu nom de la vérité
 11h40 Série réalisteMon histoire vraie
 11h55 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
 12h00 JeuLes douze coups de midi
 12h50 Magazine sportifL'affiche du jour
 13h00 Journal
 13h40 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h55 Téléfilm sentimentalJoséphine, ange gardien?
 15h30 Série humoristiquePep's
 16h35 TéléréalitéQuatre mariages pour une lune de miel
 17h25 JeuBienvenue chez nous
 18h20 JeuUne famille en or
 19h05 JeuLe juste prix
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h35 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
 20h37 Météo
 20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
 20h45 Divertissement-humourC'est Canteloup
 20h50 Série policièreEsprits criminels??Inédit
 21h40 Série policièreEsprits criminels??
 22h30 Série policièreEsprits criminels
 23h25 Série hospitalièreDr House???

2

08h00 Journal
 08h10 Magazine de servicesTélématin (suite)
 09h05 Magazine littéraireDans quelle étagère
 09h10 Feuilleton sentimentalDes jours et des vies
 09h35 Feuilleton sentimentalAmour, gloire et beauté
 10h00 Magazine de sociétéC'est au programme
 10h55 Météo outremer
 11h00 JeuMotus
 11h30 JeuLes Z'amours
 12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
 12h55 Météo 2
 13h00 Journal
 13h48 Série humoristiqueVestiaires
 13h50 Météo 2
 13h55 Magazine du consommateurConsomag
 14h00 Magazine de sociétéToute une histoire
 15h45 Magazine de servicesComment ça va bien!
 17h00 Magazine culinaireDans la peau d'un chef
 17h45 MultisportsCôté Match
 17h55 Talk showJusqu'ici tout va bien
 18h00 JeuN'oubliez pas les paroles
 19h20 JeuN'oubliez pas les paroles
 19h45 Série humoristiqueParents mode d'emploi
 19h55 Météo 2
 20h00 Journal
 20h40 LoterieTirage du Loto
 20h41 Magazine de découvertesParis en plus grand
 20h42 Magazine musicalAlcaline l'instant
 20h43 Météo 2
 20h45 Série humoristiqueLa famille Katz??Inédit
 21h30 Série humoristiqueLa famille Katz??
 22h20 Magazine de sociétéUn jour, un destin??
 23h50 Magazine du cinémaPlein 2 ciné
 23h55 Magazine littéraireDans quelle étagère
 23h58 Météo outremer

3

07h40 Série d'animationNinjago
 08h07 Film d'animationScooby-Doo sur l'île aux zombies??
 09h51 Dessin animéLes Dalton
 10h03 Dessin animéLes Dalton
 10h10 Dessin animéLes Dalton
 10h23 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
 10h30 Série d'animationLes as de la jungle

10h35 Edition de l'outre-mer
 10h45 Magazine du consommateurConsomag
 10h50 Magazine régionalMidi en France
 11h55 Météo
 12h00 12/13 : Journal régional
 12h25 12/13 : Journal national
 12h55 Magazine de découvertesMétéo à la carte
 13h45 LoterieKeno
 13h55 Série policièreUn cas pour deux
 14h55 DébatQuestions au gouvernement
 16h10 JeuDes chiffres et des lettres
 16h50 JeuHarry
 17h20 Magazine littéraireUn livre, un jour
 17h30 JeuSlam
 18h10 JeuQuestions pour un champion
 19h00 19/20 : Journal régional
 19h18 19/20 : Edition locale
 19h30 19/20 : Journal national
 19h58 Météo
 20h00 Magazine sportifTout le sport
 20h15 Feuilleton réalistePlus belle la vie
 20h45 Magazine de reportagesDes racines et des ailes??
 22h40 Météo
 22h45 Grand Soir 3
 23h10 Magazine de reportagesPièces à conviction

CANAL+

07h55 Divertissement-humourLes Guignols de l'info
 08h08 La météo
 08h10 DivertissementZapping
 08h15 Série d'animationLes Simpson
 08h40 Téléfilm d'aventuresFlicka 3 : Best Friends
 10h05 Série marionnettesGorg et Lala
 10h15 DécouvertesPlanète dinosaures
 10h43 Série d'animationUne minute avant
 10h45 Téléfilm dramatiqueUnderground : L'histoire de Julian Assange
 12h20 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition
 12h45 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition, 2e partie
 14h00 ComédiePaulette??
 15h25 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
 15h45 Comédie dramatiqueUn enfant de toi
 18h05 DivertissementZapping
 18h10 DivertissementLe Before du grand journal
 18h45 Le JT
 19h05 Talk showLe grand journal
 20h00 Talk showLe grand journal, la suite
 20h25 DivertissementLe petit journal
 20h55 ComédieTed??
 22h40 FootBallJour de foot
 23h35 Magazine sportifIntérieur sport

M6

08h05 Série d'animationDocteur La Pé
 08h30 Série d'animationLanfeust Quest
 09h05 Météo
 09h10 Magazine de télé-achatM6 boutique
 10h00 Météo
 10h05 JeuLes reines du shopping
 11h00 Série humoristiqueDrop Dead Diva??
 11h45 Série humoristiqueDrop Dead Diva??
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h05 Série humoristiqueScènes de ménages
 13h40 Météo
 13h45 Téléfilm sentimentalLes voeux de Noël
 15h40 Série policièreBody of Proof??
 16h25 JeuLes reines du shopping
 17h30 JeuUn dîner presque parfait
 18h45 Magazine d'information100 % mag
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
 20h50 DivertissementIce ShowInédit
 23h15 DivertissementIce After Show
 00h20 HumourAnne Roumanoff
 02h15 PokerEuropean Poker Tour
 03h05 ClipsM6 Music

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h50

Esprits criminels



Résumé

Deux hommes sont assassinés dans un quartier ouvrier proche de Chicago, dans l'Illinois, précisément là où Morgan a grandi. Alors que l'équipe arrive sur place, un troisième homme est retrouvé mort. Toutes les victimes sont découvertes à moitié dénudées, sans qu'il y ait eu d'agression sexuelle. Cependant, un message, toujours le même, est à chaque fois laissé à proximité de la scène du crime. Morgan y reconnaît l'expression favorite de son ancien professeur, Carl Buford, un homme coupable d'avoir maltraité de nombreux enfants. L'équipe pense avoir affaire à une ancienne victime de Buford qui agit comme son tortionnaire...

2

20h45

La famille Katz



Résumé

Lisette, qui au départ se sentait mal à l'aise en compagnie de sa nouvelle famille, est désormais bien installée dans le bureau de Lény et elle n'hésite pas à lui mener la vie dure. Celui-ci est surpris par cette attitude. Leurs relations pourront-elles un jour s'améliorer ? Pendant ce temps, Roméo, qui se sent rejeté par sa mère, dérape, entraînant son père dans sa chute. De son côté, Théa doit prendre une décision particulièrement difficile. Elle ne sait pas si elle doit aller au bout de sa grossesse. Ces atermoiements en sont pas du tout au goût de Bruno, qui l'encourage à faire son choix rapidement...

3

20h45

Des racines et des ailes



Résumé

Pour cette émission spéciale consacrée au Danube, Patrick de Carolis installe son plateau à Budapest, en Hongrie. Au sommaire :

De la Forêt-Noire à Vienne

De la Forêt-Noire, où le Danube prend sa source, à Vienne, en Autriche, visite de quelques villes traversées par le fleuve, comme Ulm, Ratisbonne, ou encore Melk.

Budapest sur Danube

A Budapest, les rives du Danube sont inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco. Quant à la ville, dès le XIXe siècle, elle s'est parée de magnifiques édifices, tels que les halles, le musée des Arts décoratifs et le palais Gresham.

Les trésors du delta

Le Danube achève son périple en se jetant dans la mer Noire par un delta qui sépare la Roumanie de l'Ukraine. Rencounters avec des hommes et des femmes qui préparent ces espaces naturels hors du commun.

CANAL+

20h55

Ted



Résumé

En 1985, alors qu'il est encore un petit garçon, John Bennett fait le souhait de voir son nouvel ours en peluche, Ted, s'animer pour devenir son meilleur ami. Son voeu est exaucé. Près de trente ans plus tard, ils sont toujours amis et partagent un appartement à Boston, où ils passent leurs soirées à boire de la bière et fumer de l'herbe. Cependant, John est engagé depuis quatre ans dans une relation avec une collègue, Lori, qui attend une demande en mariage. La jeune femme, qui ne supporte plus la présence de cet ours vulgaire, voudrait que John demande à Ted de partir. Il finit par se décider quand il rentre un soir chez lui et découvre l'animal en compagnie de prostituées...

M6

20h50

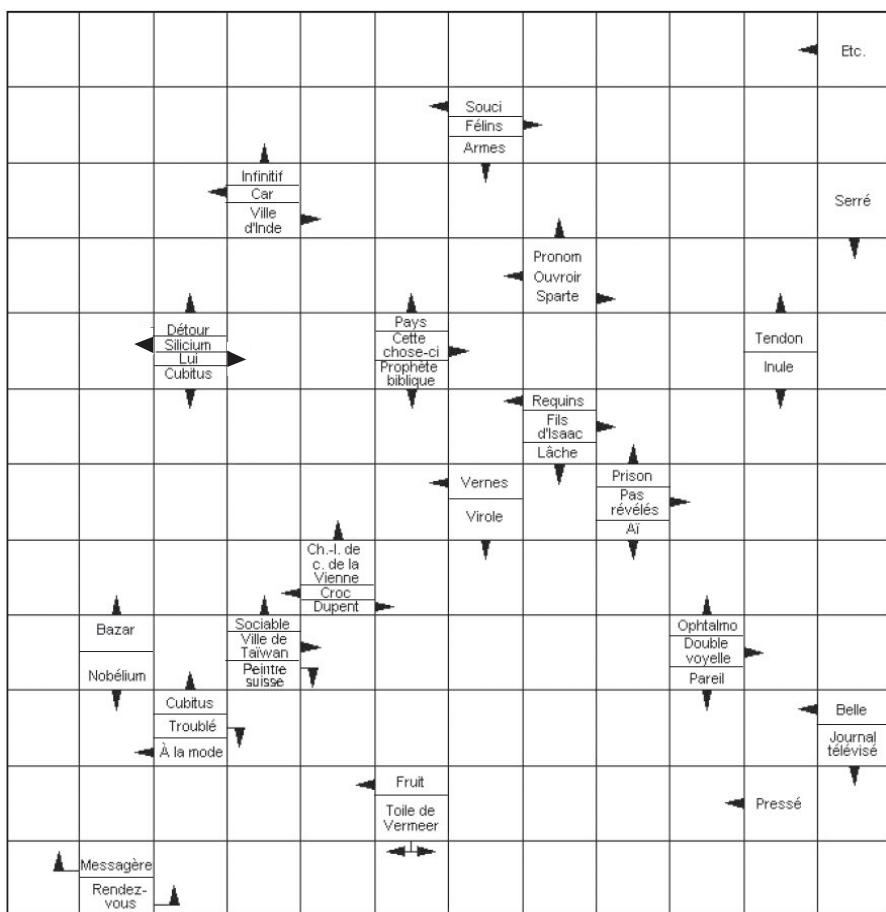
Ice Show



Résumé

Lors de la première d'«Ice Show», Sarah Abitbol, dont l'équipe a fini dernière, a dû faire un choix et a décidé de garder Norbert Tarraye, aux dépens de Clara Morgane, première candidate éliminée. Seul désormais, le cuisinier doit proposer deux tableaux pour défendre la place de son équipe et espérer aller le plus loin possible dans la compétition. Tout n'est pas si simple pour l'ensemble des équipes puisque cette semaine, une surprise de taille attend les vedettes qui va les déstabiliser et les pousser à redoubler d'efforts et de travail. Quelle va être leur réaction ? Comment vont-elles s'y prendre pour ne pas risquer leur place ? Quelle stratégie les équipes vont-elles adopter ?

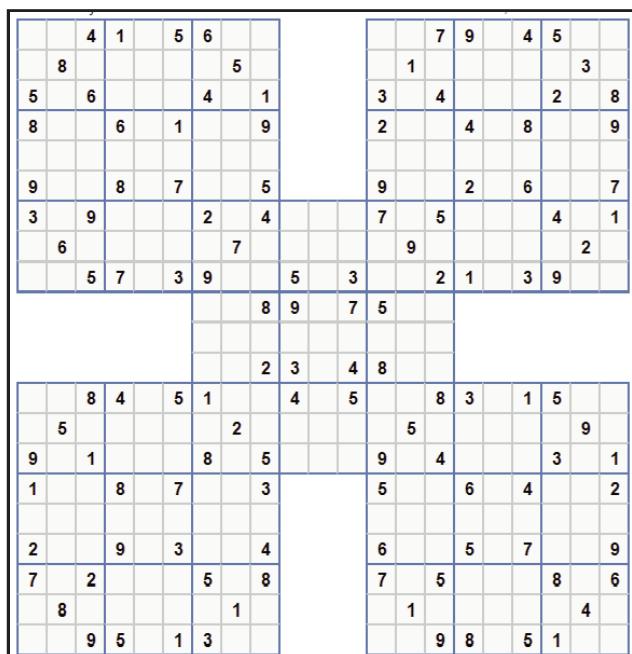
Mots fléchés n°443



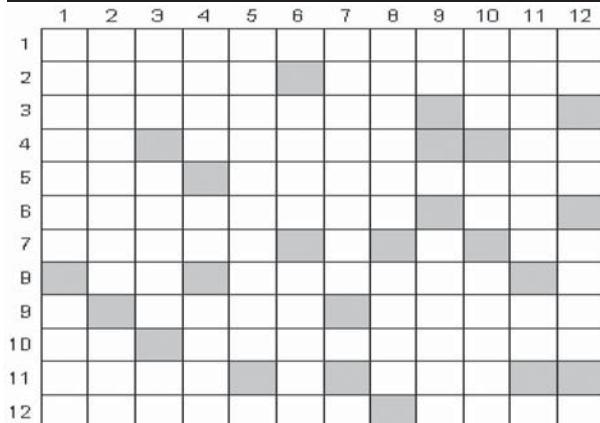
Samouraï-sudoku n°443

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°443



Horizontalement

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphone sans fil - Terrains couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pronom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

Verticalement

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinif
4. Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintre français - Jeu de cartes
9. Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. Île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur améno

Proverbes

Soit un ogre, dusses-tu nous dévorer.

Proverbe algérien

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas elles font maigrir.

Proverbe berbère

Embrasse la main que tu ne peux couper.

proverbe arabe

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort

Proverbe français

C'est arrivé un 4 décembre

1981 : création de l'Intelligence Community aux États-Unis.

1993 : première action des GAL (groupes antiterroristes de libération).

1993 : Yasser Arafat nomme Fayçal Husseini et Zakaria Agha à la tête du Fatah, respectivement en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza occupées.

1997 : les ministres de la Santé des Quinze, réunis à Bruxelles, décident d'interdire la publicité pour le tabac et fixent à 2006 l'interdiction aux fabricants de cigarettes de parrainer des événements sportifs.

1999 : mariage du prince héritier Philippe de Belgique avec Mathilde d'Udekem d'Acoz.

2000 : une équipe d'archéologues français et kenyans annoncent à Nairobi la découverte des restes fossilisés d'homínidés qui pourraient avoir six millions d'années.

2000 : en Europe, les ministres des Quinze interdisent toutes les farines animales pour une durée de six mois.

2002 : deuxième conférence à Bonn sur l'Afghanistan.

2005 : Charles Konan Banny, gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), est désigné comme Premier ministre de la Côte d'Ivoire par les médiateurs Olusegun Obasanjo, président de l'Union africaine et du Nigeria et Thabo Mbeki, président de l'Afrique du Sud, à l'issue de leur visite à Abidjan.

Célébrations :

- Pas de journée internationale répertoriée pour cette date.

- Inde : Navy day (Jour de la marine).

HANDISPORT

Les athlètes algériens médaillés des derniers mondiaux honorés par Société Générale Algérie

Les athlètes algériens médaillés des derniers Championnats du monde d'athlétisme de Lyon en France, ont été honorés lundi soir à Alger, par Société Générale Algérie, sponsor officiel de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Lors d'une cérémonie conviviale à l'hôtel Sofitel, le président du directoire de la Société Générale Algérie, Pierre Bourso, a rendu un vibrant hommage aux athlètes handisport algériens, indiquant qu'ils sont devenus de «vrais ambassadeurs à travers le monde», à la faveur des excellents résultats réalisés dans les grandes manifestations dont le dernier Championnat du monde à Lyon.

«Les athlètes du handisport algérien nous offrent, à chaque fois, une raison supplémentaire pour aller de l'avant dans l'accompagnement de leurs exploits. A chaque fois, ils font bien plus que participer», a déclaré M. Bourso, ajoutant que cette soirée est une nouvelle reconnaissance à leur égard, eux qui «diffusent un extraordinaire élan positif pour surmonter les difficultés que rencontre cette frange de la société.

L'engagement de la Société Générale



Algérie (SGA) aux côtés du handisport en Algérie date de 2007, à la faveur d'un partenariat conclu avec la Fédération algérienne handisport (FAH). Au cours de cette soirée à laquelle étaient conviés, les responsables de la SGA, les membres du bureau fédéral de la FAH, les entraîneurs nationaux, des chèques ont été remis aux 15 athlètes médaillés à Lyon (10 or, 8 argent et 5 bronze). Ils ont reçu des primes de l'ordre de 100.000 DA pour l'or, 80.000 DA pour l'argent et 60.000 DA pour le bronze.

Le président de la Fédération algérienne handisport (FAH), Rachid Haddad a tenu à remercier les initiateurs de cette cérémonie qui honore les athlètes et la famille handisport. «Ce geste, devenu une tradition de la part de Société Générale Algérie et ses responsables, est une autre source de motivation pour nos athlètes afin de rester dans la même dynamique. La SGA continue de nous faire confiance et de soutenir les athlètes handisports et cela nous conforte davantage», a notamment indi-

11^{es} CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS DE TENNIS DE TABLE 3 pongistes algériennes à Rabat (Maroc)



Trois pongistes algériennes prennent part aux 11^{es} championnats du monde Juniors de tennis de table (garçons et filles) qui se déroulent du 1^{er} au 8 décembre à Rabat (Maroc).

Il s'agit des athlètes Kissassi Kamélia, Kissaci Katia et Loughribi Linda qui sont accompagnées de Sadi Kheïlifa, entraîneur de la sélection algérienne juniors filles, Zarkani Ahmed, chef de délegation, Cherifi Nabila, médecin et Boudjeham Abdellah, arbitre.

Les garçons ne prennent pas part à la compétition en raison de leur non-qualification d'Afrique lors du 2^{es} championnat d'Afrique par équipe qui s'est déroulé en avril 2013 à Tunis.

Lors des éliminatoires par équipe qui ont commencé dimanche, la sélection algérienne s'est classée dernière

de son groupe en concédant trois défaites successives face à l'Inde (1-3), le Canada (0-3) et l'Egypte (0-3).

Les Algériennes jouent actuellement pour le classement (17^{es} et 20^{es} places). Elles poursuivront la compétition aujourd'hui pour entamer les épreuves en individuel, en double-mixte et doubles-dames face à des adversaires qui seront connus après le tirage au sort. En double-mixte, les filles algériennes

seront associées à des garçons tunisiens pour affronter leurs adversaires. Une telle association est prévue par la réglementation internationale, l'objectif étant de gagner des points pour participer aux Jeux olympiques de la jeunesse prévus en 2014 en Chine, a précisé l'entraîneur algérien Sadi Kheïlifa à l'APS.

S'agissant des objectifs assignés à la participation algérienne, il a indiqué que le

but est d'améliorer le classement de l'Algérie dans cette catégorie et de gagner en expérience face à champions mondiaux.

«La compétition dans des compétitions internationales est irremplaçable quant on veut progresser dans la discipline», a-t-il affirmé. En marge de ce rendez-vous sportif, plusieurs réunions et élections vont se tenir dans les Unions internationales, arabes et africaines sous l'égide de la Fédération internationale de tennis de table (FITT).

Par ailleurs, des séances de formation se tiendront au profit des encadreurs, entraîneurs et arbitres. Organisée par la Fédération royale marocaine de tennis de table, cette manifestation sportive a été décidée par la FITT lors de sa réunion tenue le 27 septembre 2012 à Paris.

WBA - SUPER-MOUCHE Le Vénézuélien Liborio Solis déchu de son titre à la pesée

Le champion vénézuélien de la WBA (super-mouche), Liborio Solis, a été déchu de son titre à la pesée avant un combat d'unification contre le Japonais Daiki Kameda, tenant IBF de la catégorie, a annoncé hier la Commission japonaise de boxe.

Liborio (31 ans), s'est présenté à la première pesée avec 1,4 kg de plus que la limite autorisée de 52,1 kg. Il était toujours en surpoids de 1,1 kg lors de la deuxième une heure plus tard et a renoncé à se présenter à la troisième pesée autorisée dans le délai de deux heures.

«Je ne perdrai plus de poids. Je n'y arriverai pas parce qu'il fait trop froid au Japon», a déclaré Solis. «J'ai couru une heure et ça n'a rien fait. Je ne peux pas suer plus en bougeant encore une heure». Le combat a été maintenu hier soir à Osaka. Si Kameda (24 ans), s'impose, il détiendra les deux ceintures IBF et WBA. S'il perd, les deux titres seront vacants. En cas de match nul, Kameda conservera sa ceinture IBF, et le titre WBA sera vacant, a précisé la Commission japonaise de boxe.

FOOTBALL PROFESSIONNEL

Le 3^e Forum international en Afrique du 18 au 20 décembre à Marrakech

Le 3^e «Foot Expo Forum», une rencontre internationale dédiée au développement et la mise en valeur du football africain se tiendra du 18 au 20 décembre à Marrakech (Maroc) sous le thème «L'Afrique, terre du football professionnel», en marge de la Coupe du monde des clubs, prévue du 11 au 21 décembre à Marrakech et Agadir, ont annoncé les organisateurs. Cet événement qui permettra d'aborder l'ensemble des grandes thématiques du développement et de la professionnalisation du football en Afrique sera inauguré en présence du président de la Fédération internationale de football association (FIFA), le Suisse Joseph Sepp Blatter, et du président de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou, ont précisé les organisateurs. Tous les secteurs d'activités seront représentés : pelouse synthétique, télécommunications, média sportifs, équipements de football, et plus de 100 délégués internationaux sont attendus à cette manifestation sportive.

APS

Solution Samurai-sudoku N°442

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 7 | 8 | 3 | 9 | 6 | 6 | 1 | 4 |
| 9 | 3 | 4 | 6 | 1 | 8 | 2 | 5 | 7 |
| 1 | 5 | 6 | 4 | 7 | 2 | 3 | 8 | 9 |
| 6 | 1 | 9 | 5 | 8 | 3 | 7 | 4 | 2 |
| 7 | 2 | 5 | 9 | 6 | 4 | 1 | 3 | 8 |
| 8 | 4 | 3 | 1 | 2 | 7 | 9 | 6 | 5 |
| 5 | 6 | 1 | 7 | 4 | 9 | 8 | 2 | 3 |
| 3 | 8 | 7 | 2 | 6 | 1 | 4 | 9 | 6 |
| 4 | 9 | 2 | 8 | 3 | 6 | 5 | 7 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 3 | 9 | 4 | 7 | 2 | 6 | 5 |
| 2 | 9 | 6 | 1 | 5 | 3 | 8 | 7 | 4 |
| 4 | 5 | 7 | 2 | 8 | 6 | 1 | 3 | 9 |
| 8 | 3 | 1 | 4 | 6 | 2 | 9 | 5 | 7 |
| 9 | 6 | 4 | 5 | 7 | 1 | 3 | 8 | 2 |
| 5 | 7 | 2 | 8 | 3 | 9 | 4 | 1 | 6 |
| 6 | 7 | 3 | 4 | 1 | 2 | 5 | 8 | 9 |
| 7 | 1 | 5 | 6 | 3 | 8 | 2 | 4 | 3 |
| 3 | 5 | 2 | 9 | 4 | 1 | 8 | 6 | 7 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 6 | 8 | 2 | 5 | 3 | 4 | 9 | 1 |
| 9 | 1 | 4 | 6 | 7 | 8 | 5 | 3 | 2 |
| 5 | 3 | 2 | 8 | 7 | 6 | 9 | 5 | 7 |
| 3 | 7 | 8 | 5 | 6 | 4 | 1 | 2 | 9 |
| 6 | 4 | 9 | 3 | 1 | 8 | 7 | 6 | 5 |
| 8 | 5 | 7 | 2 | 3 | 6 | 4 | 9 | 1 |
| 2 | 1 | 6 | 4 | 5 | 3 | 8 | 7 | 9 |
| 4 | 7 | 1 | 2 | 3 | 8 | 5 | 6 | 3 |
| 8 | 6 | 3 | 5 | 9 | 7 | 4 | 1 | 2 |

Solution Mots Croisés N°442

VESPERTILION
ARMURE■NEGRE
TR■NO■CROUTE
IENISSEI■AH■
CUISTOT■ANES
IRM■RU■ALOSE
N■BEATITUDES
ALERTE■AMOS■
TAS■ENCLIN■E
EUT■T■ELAN■LP
URRAQUE■ENEE
REAGIR■GREVE

Solution Mots Fléchés N°442

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

SPORT UNIVERSITAIRE

Tahmi : «Les propositions de la commission de réflexion seront connues prochainement»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi a annoncé dimanche que «les recommandations de la Commission chargée de la réflexion sur le développement du sport à l'université seront connues dans les prochaines semaines avant d'être appliquées sur le terrain.»

«Nous attendons avec impatience les résultats des travaux de cette commission en vue de définir une vision globale de la pratique du sport qui doit impérativement accompagner les études universitaires», a déclaré Tahmi en marge de

l'installation de la Commission chargée de la réflexion sur le développement du sport à l'université.

Pour le ministre de la Jeunesse et des Sports, «il s'agit d'établir un diagnostic du système de sport à l'université en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue de donner aux étudiants un parcours universitaire et sportif.»

La commission peut faire appel à tout expert qu'elle jugera nécessaire à l'accomplissement de ses missions, a précisé le ministre, ajoutant qu'elle soumettra son

rapport et ses propositions de réforme dans les prochaines semaines.

«Ce groupe de travail aura pour mission d'examiner si la législation actuelle continue d'être adaptée, s'il n'y a pas lieu de réfléchir sur de nouvelles méthodes pour faire du sport universitaire un sport d'élite.»

La commission chargée de la réflexion sur le développement du sport à l'université est composée de représentants des fédérations du sport universitaire, sport scolaire, judo, athlétisme, tennis de table, escrime, arts martiaux, sports aériens et sports subaquatiques.



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki a affiché lundi à Alger la détermination de son département à organiser les différents

Mebarki : «Réorganisation des championnats sportifs entre universités et facultés»

championnats sportifs entre facultés et universités ainsi que l'insertion des clubs universitaires dans les compétitions civiles.

«Nous allons organiser des championnats sportifs entre facultés et universités après le succès de cette expérience les années précédentes», a indiqué M. Mebarki en marge de l'installation de la commission de réflexion et de promotion du sport universitaire au centre de presse du stade du 5-Juillet.

«Il sera également question de

l'insertion de certains clubs universitaires dans les championnats civils où on relève un déficit important en matière de participation de sportifs universitaires dans les compétitions nationales», a-t-il ajouté. Un groupe de travail conjoint entre les deux ministères concernés a été installé. Il vise à promouvoir le sport au niveau universitaire avec l'aide de responsables universitaires et de cadres du ministère de la Jeunesse et des sports et de fédérations sportives. Il a pour mission de «réhabiliter le sport

universitaire et développer le mouvement sportif national», a souligné le ministre. «Il faut suivre l'exemple des pays qui ont réussi dans le domaine du sport universitaire et nous en avons les moyens notamment dans les établissements et cités universitaires compte tenu de la disponibilité des moyens d'encadrement et de structures», a expliqué M. Mebarki. L'étudiant ne doit pas évoluer seulement dans les études, a-t-il dit.

«Nous sommes également tenus d'examiner et de réfléchir à la re-

lance du sport universitaire et de repenser l'action des fédérations», poursuivi le ministre. La commission sera représentée par les fédérations suivantes : le sport universitaire, le sport scolaire, le sport pour tous, le handball, le basket-ball, le judo, l'athlétisme, le tennis de table, l'escrime, les arts martiaux et la plongée sous-marine.

La cérémonie d'installation a été marquée par la présence de présidents et représentants de différentes fédérations sportives nationales ainsi que des cadres

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE UNIVERSITAIRE AMINE ELOKKAL EL HADJ
MOUSSA EG AKHAMOUK - TAMANGHASSET
LE DIRECTEUR



وزارة التعليم العالي
والبحث العلمي
المركز الجامعي أمين العقال الحاج
موسى أبى أخونك - تامانغاسط
المدير

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Centre Universitaire de Tamanghasset lance un concours de recrutement pour postuler au grade figurant dans le tableau ci-dessous.

| Grade | Type de recrutement | Conditions | Spécialités | Nbre de poste | Lieu de désignation | Autres conditions |
|-----------------------------|---------------------|---|---|---------------|--------------------------------------|-------------------|
| Maître-assistant classe «B» | Concours sur titre | Les titulaires d'un magister ou d'un titre reconnu équivalent | - Histoire spécialité : histoire moderne et contemporaine | 01 | Centre universitaire de Tamanghasset | / |

Constitution du dossier :

- 01- Demande manuscrite de participation en **déterminant la spécialité demandée**.
 - 02- Photocopie légalisée du diplôme ou d'un titre reconnu équivalent.
 - 03- Photocopie légalisée d'un document justifiant la situation vis-à-vis du Service national.
 - 04- Un CV en joignant les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle dans l'enseignement, **les travaux pédagogiques** s'ils existent.
 - 05- Casier judiciaire (extrait n°03) en cours de validité (copie originale)
 - 06- Nationalité (copie originale)
 - 07- Deux certificats médicaux : général et phtisio (copies originales).
 - 08- Extrait de naissance.
 - 09- Deux photos d'identité.
 - 10- Fiche familiale.
 - 11- Les attestations justifiant les travaux, recherches et publications s'ils existent
- 12- Relevé de notes légalisé du magister
- 13- Un document justifiant les ayant droits (le fils ou la fille d'un martyr) ou les éléments ayant des besoins spéciaux (handicapés qui ont la capacité d'effectuer les tâches de l'enseignement dans le grade maître-assistant classe «B»).
- 14- Deux enveloppes (grand format) timbrées et libellées à l'adresse exacte du candidat.
- 15- Certificat de résidence pour les résidents de la wilaya de Tamanghasset.
- Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :**
- Déposer le dossier complet dans un délai de 15 jours à partir de la première parution de cette annonce, ou l'envoyer par voie postale à l'adresse suivante : Centre universitaire de Tamanghasset BP 10034 (service du personnel enseignant) rue de l'aéroport de Tamanghasset
- NB :** Tout dossier incomplet ou arrivant hors délai ne sera pas pris en considération

TIRAGE AU SORT DU MONDIAL 2014

Beaucoup de travail pour la délégation algérienne au Brésil

S. Ben

Beaucoup de travail attend la délégation de la Fédération algérienne de football (FAF) composée notamment du sélectionneur Vahid Halilhodzic et du président de la commission des équipes nationales Walid Sadi qui se trouve depuis avant hier au Brésil et qui y restera jusqu'au 12 du mois en cours en assistant, entre autres, au tirage au sort de la coupe du monde 2014 et ce, avant de choisir le camp de base des Verts durant le Mondial.

En effet, il y a d'abord ces ateliers de la FIFA (Workshops) conçus pour expliquer aux sélections qualifiées au Mondial 2014, l'organisation de la compétition sur le plan réglementaire où notre délégation doit assister. Ensuite, il y aura ce tirage au sort le 6 décembre. Et enfin, une fois le tirage au sort du Mondial 2014 effectué, les membres de la délégation algérienne s'atteleront à choisir le camp de base de l'équipe algérienne.

Les membres de la délégation ainsi que le président de la FAF qui sera également présent au Brésil en tant que membre du comité d'organisation de la Coupe du monde de la FIFA, pour déterminer le camp des Verts et ce, pour ne pas tomber dans la même erreur que celle du Mondial 2010 en Afrique du Sud.

D'ailleurs, le président de la FAF lui-même le précise si bien en ces termes : "Nous sommes obligés de choisir parmi les camps de base retenus par la FIFA. Au Mondial 2010 en Afrique du Sud, nous avions opté pour un camp de base qui ne figurait pas au départ sur la liste de la FIFA. Les grandes équipes ont choisi



leurs bases avant même de se qualifier pour le Mondial brésilien", avait tenu à préciser Raouraoua. Et justement, à propos du tirage au sort, la sélection algérienne de football devrait être dans le pot 3 en prévision du tirage au sort du Mondial-2014. Cela se passait hier au moment où on mettait sous presse. La Fédération internationale de football (FIFA) avait déjà précisé que pour les trois autres pots (hors têtes de série), le critère géographique serait déterminant, et non le classement, afin d'obtenir un meilleur panachage des équipes, comme en 2009.

La règle est que deux pays d'une même zone de qualification ne peuvent être dans la même poule, sauf les Européens, deux maximums par poule, car ils sont 13 sur les 32 qualifiés. Il y a 9 Européens non têtes de série, pour un chapeau de 8 places. Pour le tirage au sort, la FIFA avait déjà établi les têtes de série sur la base de son classement du 17 octobre pour ne pas avantager les barragistes. Ces têtes de série sont donc le Brésil,

pays hôte, et les sept meilleures équipes à cette date : Espagne, Allemagne, Argentine, Colombie, Belgique, Suisse et Uruguay. Et comme dernière opération que les membres de la délégation algérienne devraient accomplir au Brésil est que "dès que nous aurons connaissance de notre groupe et nos adversaires ainsi que les villes où nous allons jouer les matches, nous entamerons sur place notre tâche qui consiste à choisir le camp de base où va résider l'équipe nationale et la délégation algérienne. En fonction de ça, le staff technique va décider du profil des équipes qu'il faut pour les rencontres amicales en 2014", comme l'a expliqué le président de la FAF. Outre Halilhodzic et Walid Sadi, la délégation de la FAF comprendra également, le vice-président de la FAF Djahid Zefef et le préparateur physique Cyril Moine.

Enfin, le président Raouraoua assistera aussi à la réunion du comité exécutif de l'instance dirigeante du football mondial qui aura lieu sur deux jours aujourd'hui et demain.

HOMOLOGATION DU STADE D'EL HARRACH

Messaoud Saouli : «La balle est dans le camp de l'APC de Mohammadia»

Le secrétaire général de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football), Messaoud Saouli, s'est dit hier «sceptique» quant à l'homologation du stade du 1^{er} Novembre d'El Mohammadia, au lendemain de la visite d'inspection de la Commission chargée du dossier au sein de la Ligue de football professionnel (LFP).

«Ladite commission a comme prévu, effectué une seconde visite d'inspection au niveau du stade et qui a abouti aux mêmes remarques émises auparavant, à savoir la nécessité d'élargir la capacité d'accueil de l'enceinte», a affirmé à l'APS le SG de l'USM. La Commission d'homologation des stades, qui a émis une nouvelle fois des réserves sur ce point, avait déjà effectué en juillet dernier une première visite, à l'issue de laquelle elle avait signalé aux responsables de la commune de Mohammadia, gérante du stade, la nécessité de construire une nouvelle tribune

afin d'être en conformité avec les exigences des cahiers des charges.

«Le club ne peut rien faire devant cette situation, les travaux de la nouvelle tribune n'ont pas été lancés et ne le seront pas pour demain. La balle est désormais dans le camp de l'APC, qui gère le stade», a expliqué Saouli. Et d'ajouter : «Je ne pense pas que la commission va homologuer le stade du 1^{er} Novembre, après cette nouvelle visite», s'est inquiété le responsable harrach.

La capacité d'accueil du stade du 1^{er} Novembre, se situe à quelque 5.000 places, et est donc bien loin que celle exigée dans les cahiers des charges, à savoir 10.000 places. A l'occasion de la réception du RC Arbaâ, ce vendredi en 32^e de finale de la Coupe d'Algérie, la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de domicilier cette rencontre au stade du 20 Août 1955, une décision contestée par la direction de l'USM.

INFRASTRUCTURES Le choix du lieu d'implantation du nouveau stade de Chlef reporté (DJS)

La commission de wilaya, qui devait inspecter lundi les assiettes de terrains proposées en vue de la construction du nouveau stade de football de Chlef, a reporté sa visite aux prochains jours, a appris l'APS hier auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de cette wilaya. «A cause de certains imprévus, il a été décidé de reporter la sortie d'inspection de la commission de wilaya pour le choix de l'assiette de terrain devant abriter le nouveau stade de Chlef», a déclaré Fodil Maârouf El Hadj, ajoutant que l'opération pourrait avoir lieu «avant la fin de cette semaine». Une décision a été prise par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour la construction d'un nouveau stade à Chlef d'une capacité de 40.000 places, en marge de sa visite dans cette wilaya il y a deux semaines. A cet effet, trois propositions ont été faites à propos du terrain devant accueillir ce nouveau stade, ayant informé le responsable du secteur de la ville. «Des instructions ont été données par le Premier ministre pour que toutes les démarches d'usage soient faites rapidement, afin que la ville de Chlef bénéficie de son nouveau stade dans les meilleures délais».

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS-2014 DE HANDBALL

Conférence de presse du président de la CAHB demain à Alger

Le président de la Confédération africaine de handball (CAHB), Mansourou Arémoù, en visite de trois jours en Algérie (4-7 décembre), animera une conférence de presse demain (18h00) à l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudjaf d'Alger, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne (FAHB).

Cette visite intervient à un mois et demi du coup d'envoi de la 21^e Coupe d'Afrique des nations messieurs et dames (CAN-2014), prévue du 15 au 26 janvier 2014 en

Algérie. Le jour de son arrivée aujourd'hui, le premier responsable de l'instance continentale se réunira à 17h00 avec les responsables de la FAHB et avec ceux de l'entreprise française EnjoyTV détentrice des droits retransmission de la CAN-2014. Le lendemain, jeudi 5 décembre, M. Arémoù effectuera une visite aux sites de compétition à partir de 10h00, pour s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la CAN-2014.

Le comité d'organisation (Cocan) a re-

tenu trois salles pour les rencontres de cette compétition africaine : Harcha Haïcène, coupole du 5-Juillet et salle OMS de Chéraga.

L'après-midi de la même journée, il présidera à partir de 15h00 une séance de travail : CAHB-FAHB-TDA-Télévision algérienne-Enjoy TV-Ministère de la Communication, au centre de presse de l'OCO, pour discuter de la question de retransmission des matches. Le président de la CAHB visitera, vendredi, les sites d'héber-

LIGUE 1 / ASO CHLEF

Medouar :

«Les changements apportés à l'effectif lors de l'intersaison ont donné leurs fruits»



Le remontée spectaculaire de l'ASO Chlef au classement du championnat de Ligue 1 algérienne de football, est le fruit des changements apportés à son effectif au cours de l'intersaison, a estimé hier le porte-parole du club, Abdelkrim Medouar. «Des changements s'imposaient au cours de l'intersaison, d'où notre décision de ne retenir que neuf joueurs de l'effectif de l'exercice précédent, tout en promouvant une dizaine de l'équipe espoirs. Quelques recrues sont venues également renforcer nos rangs et le tout a donné ses fruits», a déclaré Medouar à l'APS.

Invincue depuis la cinquième journée, l'ASO enchaîne les bons résultats pour se retrouver deuxième au classement à deux points du leader, l'USM Alger, et ce après 13 journées de compétition. «Nous avons bien retenu la leçon de la saison passée, lorsque l'équipe avait longtemps souffert au bas du tableau. L'assainissement de l'effectif était devenu alors une nécessité. La suite des événements nous a donné raison», a ajouté le responsable chlefien. Il n'a pas omis, au passage, de mettre en relief le rôle du staff technique, à sa tête Mezziane Ighil, qui a effectué son retour aux commandes techniques de l'ASO lors de l'été précédent, après avoir conduit le club à remporter son premier titre de champion au cours de la saison 2010-2011.

Le rajeunissement des Rouge et Blanc de Chlef est l'autre «satisfaction» de Medouar, soulignant que pas moins de 6 joueurs issus de l'équipe des moins de 21 ans ont participé à la large victoire à domicile de l'ASO face au CS Constantine (3-0) samedi passé pour le compte de la 13^e journée du championnat. Et même si les choses marchent à merveille pour la formation chlefienne sur le plan des résultats, les dirigeants comptent profiter du mercato hivernal, qui débutera le 15 courant, pour renforcer leur effectif. A cet effet, Medouar a informé que des invitations ont été envoyées à trois joueurs de l'Afrique subsaharienne qui seront mis à l'essai en vue d'un éventuel recrutement. «On est aussi sur les traces de joueurs du championnat de Ligue 1 qui ne sont pas beaucoup utilisés dans leurs clubs respectifs. On compte en profiter pour demander leurs services auprès de leurs présidents», a conclu Medouar.

gement des sportifs et officiels. Les sélections qui animeront cette 21^e édition de la CAN, seront logées à l'hôtel Safrir-Mazafraen (Zéralda), alors que les arbitres et officiels séjournent à l'hôtel Abbassides à Palm Beach (Zéralda). Lors du premier tour de la CAN-2014, la sélection algérienne (messieurs) évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria. L'équipe féminine jouera, quant à elle, dans le groupe A en compagnie de la RD Congo, du Cameroun et du Sénégal.



HIGUAÍN se réveille

Grâce notamment à un doublé de Gonzalo Higuaín, le Napoli est allé s'imposer 4-2 sur la pelouse de la Lazio. Béhrami contre son camp, Pandev, Keita et Callejón ont inscrit les autres buts du match. À noter la prestation dramatique du duo Ciani-Cana. Le Napoli revient à trois points de la

Roma, et à six de la Juve. Cavani en avait mis trois l'an dernier, Gonzalo Higuaín s'est arrêté à deux. Amplement suffisant, toutefois, pour disposer d'une Lazio faiblarde et imprécise. Sans briller, mais avec un cynisme ahurissant, le

Napoli repart du stadio Olimpico avec trois points, et se relance au classement, en revenant à trois points de la Roma, deuxième. De ce match, on retiendra le doublé de Gonzalo Higuaín, le but de Pandev, ex de la Lazio, et la catastrophique prestation du duo Ciani-Cana.

Naples ne lâche pas Gonalons

Maxime Gonalons poursuivra-t-il sa carrière à Naples ? Après l'annonce d'un transfert quasiment bouclé la semaine dernière par la presse italienne, le troisième de Serie A serait revenu la charge. Le 27 novembre dernier, le journal italien *Tuttosport* annonçait l'imminence d'un transfert de Maxime Gonalons à Naples lors du prochain mercato hivernal en échange de 12 M€. Une information qui avait surpris le principal intéressé. «Oui, j'ai vu que j'avais signé, qu'un contrat était fait. Je ne suis pas au courant ! C'est impossible que je parte cet hiver. Si je suis resté cet été, c'est pour faire la saison en entier. J'ai encore des choses à prouver et à apprendre. Ensuite, en juin, on verra», avait-il déclaré peu avant le choc perdu face au PSG (4-0).



BENÍTEZ : «NOUS NE SOMMES QU'À 75%»

Revenu à deux points de l'AS Roma, le dauphin de la Juventus de Turin, grâce à une victoire sur la pelouse de la Lazio de Rome (2-4), lundi soir, dans le cadre de la 14e journée de Serie A, le Napoli n'est «toujours qu'à 75%» de ses capacités, selon son entraîneur espagnol Rafael Benítez. «Nous devons nous rappeler que c'était un match difficile dans lequel nous avons montré de l'intensité, du caractère et de la détermination», a poursuivi

LA ROMA MANQUE DE CARBURANT

Alors que la Juventus, Naples ou la Fiorentina jouent tous les trois jours, Coupe d'Europe oblige, la Roma, malgré son calendrier allégé, est pourtant la formation qui semble manquer de jus de l'autre côté des Alpes. Cette Roma est décidément une équipe de série, mais celle en cours est moins glorieuse que les dix matches consécutifs remportés en début de saison. Sur la pelouse de l'Atalanta Bergame, dimanche, les hommes de Rudi Garcia ont concédé leur quatrième nul d'affilée (1-1).



PIRLO NE REJOUERA PLUS EN 2013

L'année 2013 est déjà terminée pour Andrea Pirlo. Blessé au genou droit, le milieu de terrain créateur de la Juve souffre d'une lésion au ligament collatéral, a annoncé le club turinois lundi. L'international italien de 34 ans ne retrouvera donc pas les terrains avant 2014.



3G+



JOSEPH GED L'A ANNONCÉ,
HIER, LORS D'UNE
CONFÉRENCE DE PRESSE
**Nedjma Ooredoo
obtient la licence
définitive de
téléphonie mobile 3G**

C'est officiel. Nedjma Ooredoo, leader de l'Internet Mobile en Algérie, a obtenu, hier, mardi, la licence définitive pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile de troisième génération (3G). L'attribution définitive de la licence 3G intervient suite à la signature du décret exécutif y afférent. C'est ce qu'a annoncé, Joseph Ged, le directeur général de Nedjma Ooredoo, lors d'une conférence de presse, tenue, à l'hôtel El Djazaïr.

Le conférencier a saisi cette occasion pour saluer les efforts des pouvoirs publics. « Je remercie sincèrement les plus hautes autorités de l'Etat pour la signature du décret dans un temps record. Je félicite les autorités algériennes pour le processus objectif et transparent de la 3G », a déclaré Joseph Ged. Il a ajouté que « Nedjma Ooredoo a toujours milité sincèrement pour le développement du marché de la téléphonie mobile ». « Nous sommes fiers de prendre part à cette étape importante et nous mobiliserons tous les moyens nécessaires pour en faire un succès », a-t-il encore estimé. Pour rappel, Nedjma Ooredoo s'est vu attribuer, le lundi 14 octobre 2013, une licence provisoire pour la réalisation et l'exploitation de la 3G. Il faut dire que l'expérience unique capitalisée par Nedjma Ooredoo en matière d'Internet mobile et sa stratégie innovante dans l'encouragement à la création de contenus et d'applications mobiles via notamment son programme iStart lancé en partenariat avec l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME) et la plate-forme Ooredoo Store (Ostore), constituent des atouts majeurs pour assurer le développement rapide de la 3G en Algérie. Tout en s'engageant pour la démocratisation de la 3G en Algérie Nedjma Ooredoo affirme poursuivre sa politique novatrice en mettant à la disposition des clients algériens les meilleurs produits et services.

L'opérateur œuvrera également à donner la chance aux jeunes Algériens de profiter des avantages de la technologie pour réaliser leurs rêves et concrétiser leurs projets. Il est bon de rappeler que Nedjma Ooredoo assurera, dans un premier temps, la couverture 3G dans dix wilayas en l'occurrence, Alger, Oran, Ouargla, Constantine, Sétif, Djelfa et en exclusivité à Béjaïa, Chlef, Bouira et Ghardaïa. Le déploiement se poursuivra plus tard à Boumerdès, Blida, Tipasa, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Aïn Defla et Biskra et El Oued et en exclusivité Médéa. L'opérateur compte couvrir d'ici la fin 2014, 25 wilayas représentant 80% de la population.

Amel B

La 3G c'est ok

Boualem Branki

C'est le ministre de la Poste et des TIC elle-même qui a présidé cette séance solennelle, tant attendue par les mordus des TIC. Ell a surtout rassuré les opérateurs comme les experts et professionnels sur la volonté des pouvoirs publics d'aller jusqu'au bout en matière de modernisation des moyens de communication, dont le passage à la téléphonie de troisième génération. Une technologie qui permet surtout l'accès en tout lieu et en tout moment à l'Internet mobile à travers les smartphones. En signant le décret exécutif relatif aux licences 3G pour les trois opérateurs de téléphonie sur le marché Algérien, le Premier ministre délivre un message fort: pas de calculs ni de motivations politiques derrière le report de l'entrée en vigueur en Algérie de la 3G. Une évidence d'ailleurs largement expliquée par le président du conseil de l'ARPT.

Mobilis, Ooredoo et Djeddy reçoivent les notifications officielles de leurs licences 3G+

Les trois opérateurs Mobilis, Ooredoo (ex-Nedjma) et Djeddy ont reçu hier les notifications officielles de leurs licences de téléphonie mobile de troisième génération (3G+).

La cérémonie de remise des licences 3G+ a eu lieu en présence de la ministre de la Poste et des technologies de l'Information et de la communication, Zohra Derdouri, et du président du Conseil de l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT).

Le président du Conseil de l'ARPT avait indiqué qu'une fois le décret signé et reçu,

l'ARPT le notifiera immédiatement aux opérateurs qui pourront commencer la commercialisation de la puce 3G+, assurant que cette commercialisation sera effective avant la mi-décembre.

« Nous n'attendrons pas la publication du décret. Pour gagner du temps, l'Autorité de régulation a accepté que les opérateurs déposent leurs offres 3G+ à son niveau pour être étudiées », a-t-il ajouté.

« Ces offres seront validées officiellement le jour où l'ARPT le notifiera le décret », a-t-il affirmé, soulignant que l'ARPT a également assigné des fré-

sation de l'ensemble de ses infrastructures de télécommunications, et que l'entrée en vigueur de la 3G est de nature à soutenir. Elle permet également aux Algériens de bénéficier des avantages comparatifs de cette nouvelle technologie dans la téléphonie et qui va permettre la création de grandes potentialités dans le domaine de la création de PME et de start-up, des entreprises qui devront absorber la demande d'emploi et mettre sur le marché des offres diversifiées pour les universitaires et demandeurs de postes de travail liés au NTIC.

Des incubateurs de NTIC à forte valeur ajoutée scientifique existent, et il s'agit, avec l'entrée en service de la 3G, de mettre sur le marché du travail des offres révolutionnaires. Une dernière chose: la signature par le Premier ministre du décret exécutif d'octroi de la licence 3G aux opérateurs présents sur le marché algérien est le signe le plus évident des pouvoirs publics de se mettre au diapason des besoins en NTIC des citoyens. Ni plus, ni moins.

Pensée

Il y a trois années, le 04 décembre 2010, que notre père, Naâmane Mohamed El-Hachemi, nous quittait à jamais laissant un grand vide que nul ne comblera. En cette triste occasion, sa femme Raya, la famille Hamidouche ainsi que ses enfants Karim, Karima, Mennama, Bilel et Sadek, ses petits-enfants, demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Les 3 opérateurs partagés sur la numérotation

3G

Les trois opérateurs de la téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djeddy), sont partagés sur la décision de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) d'adopter une nouvelle numérotation pour la téléphonie mobile 3G qui sera lancée, avant la fin du mois, en Algérie.

« Nous comprenons la position de l'ARPT, d'autant plus que cette décision est incluse dans le cahier des charges relatif à l'octroi des licences 3G, a déclaré

à l'APS, Saâd Damma, P-DG de l'opérateur public Mobilis. M. Damma estime que l'approche de l'ARPT est « pragmatique » et, de surcroît, « limitée dans le temps », soulignant que Mobilis ne pouvait contester une disposition du cahier des charges qu'il avait paraphé.

L'article 8 du cahier des charges en question a confié au régulateur la mission de déterminer et d'attribuer les numéros et les préfixes, nécessaires à l'exploitation du réseau 3G.